

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

en bref

Négociations à Sept-Îles

SEPT-ÎLES — Le maire de Sept-Îles, M. Jean-Marc Dion a affirmé, hier, lors de la séance du conseil qu'aucune séance de négociation n'est prévue avec les cols blancs de la ville actuellement en grève. Les pourparlers n'ont pas repris depuis deux semaines. Par ailleurs, la ville s'apprête à négocier avec un autre groupe d'employés, les cols-bleus, les 1er et 2 avril. La convention collective des cols-bleus est échue depuis le 30 septembre dernier. Une intense période de maraude entre la CSN et le SSCP a retardé les premières rencontres entre les deux parties. Après le vote d'allégeance du 27 novembre qui confirmait l'adhésion des cols-bleus à la CSN, les officiers syndicaux déposaient le 23 janvier leurs demandes. Ce dépôt fut suivi d'une première rencontre avec la partie patronale le 14 février. Depuis lors il n'y eut plus de rencontre. Du côté patronal, la ville a fait appel aux services d'une maison spécialisée de Montréal dans la négociation de conventions collectives. Il s'agit de la firme Mallet, Girouard et Letendre. C'est M. Gilles Laporte, de cette firme spécialisée, qui est chargé du dossier des cols blancs et des cols-bleus.

Proposition syndicale

RIMOUSKI — Les travailleurs syndiqués de la compagnie Rimouski Transport viennent de recevoir une nouvelle proposition de leur employeur concernant le règlement de leur convention collective de travail. Il semble que la nouvelle proposition sera soumise cette semaine aux syndiqués et qu'elle a fait l'objet d'un accueil favorable à la table de négociation, selon le directeur du personnel de l'entreprise, M. Jean-Guy Vermette. Les syndiqués avaient déjà rejeté la proposition précédente et exprimé leur intention de faire grève à 76 pour 100 à moins d'un changement, la semaine dernière.

Expositions itinérantes

BAIE-SAINT-PAUL — Le Centre d'art de Baie-Saint-Paul reçoit jusqu'au 15 avril les expositions itinérantes du Musée d'art contemporain. "15 ans de propositions géométriques le Québec 1965-1980" "Un épisode de l'art abstrait" ainsi que des œuvres de Fernand Leduc, Borduas, Molinari, Toussaint, Toupin, Jauran, Jérôme, Juneau, Belzile et Gauguin. Cette exposition est une volonté d'illustrer un volet de la question de l'art non figuratif au Québec, dit-on.

Bilan de la Journée des femmes

LEVIS — "La Journée internationale des femmes", tel sera l'unique thème de l'émission hebdomadaire que présentera mercredi soir, jeudi soir et dimanche prochain, le Centre vidéo populaire de la Rive-Sud sur le canal 6 du câble. L'équipe du CV-Pop a dressé un bilan des activités qui se sont déroulées lors de la récente Journée internationale des femmes dans la région de Québec. Des extraits de spectacles et de discours ainsi que des témoignages aideront à mieux comprendre la condition des femmes dans la région et à travers le monde, a signalé hier Roger Turgeon de CV-Pop.

Fêtes du bicentenaire

SAINT-CHARLES — Le comité d'organisation des fêtes du bicentenaire, à Saint-Charles de Bellechasse, dont le programme est surtout élaboré pour l'été prochain, a annoncé hier qu'un concert sera donné dimanche soir prochain en l'église paroissiale. À compter de 20h30, ce 30 mars, les étudiants de l'école de musique de l'université Laval y interpréteront des pièces de compositeurs italiens anglais et français. Le coût d'entrée sera de \$2 pour un adulte et de \$1 pour un enfant.

Où va l'agronomie?

QUÉBEC — Les étudiants en agronomie de l'université Laval, l'Ordre des agronomes du Québec et la faculté d'agriculture et d'alimentation de l'université Laval organisent une rencontre spéciale d'information sur le rôle et les champs d'action d'un agronome. Il sera possible lors de cette journée de se familiariser avec les différentes disciplines et spécialités d'un agronome par la visite de kiosques appropriés. Un tour guidé par les étudiants sera suivi d'explication sur la profession et d'une dégustation de vins et fromages. Cette rencontre aura lieu: le vendredi, 28 mars 1980 et débutera à 13h dans le hall d'entrée du pavillon Comtois, faculté d'Agriculture et d'Alimentation, université Laval, Ste-Foy, Québec.

Les métallos auront à voter sur six possibilités de négociations

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — La prochaine ronde de négociations des locaux du fer pour le renouvellement des conventions collectives de travail devrait normalement débuter fin octobre ou début novembre de cette année.

Et, pour ce faire, la partie syndicale a arrêté six formes possibles de négociations:

— toutes les compagnies à la même table (un vote unique englobant tous les syndicats locaux ou un vote séparé pour chaque syndicat local);

— une partie des compagnies à la même table de négociations (un vote unique englobant les syndicats locaux concernés ou un vote séparé pour chaque syndicat local concerné);

— une seule compagnie à la même table (un vote unique des syndicats locaux à l'intérieur de la même compagnie ou un vote séparé des syndicats locaux à l'intérieur de la même compagnie);

— négociation indépendante et décentralisée pour chaque syndicat local;

— un choix syndical pour un "pattern maker" (un "pattern maker" est une entente entre une compagnie et un local syndical qui devient applicable à l'ensemble des autres locaux des autres compagnies);

— toute autre solution (conventions collectives différentes ou choix du "pattern maker" par les compagnies).

Il appartiendra à chacun des locaux de choisir quelle forme de négociation il préfère. Et, pour y parvenir, chaque local devra tenir des consultations auprès de ses membres.

D'ici la fin du mois de juin prochain, chaque local devra avoir arrêté sa formule et élu un comité de négociations.

Telles sont les informations rendues publiques au cours d'une conférence d'informations du coordonnateur régional des métallos, M. Lawrence McBrearty, et qui marquent les premières étapes d'un important "cérémonial" qui se déroule de trois ans en trois ans.

Le renouvellement des conventions collectives des métallos de la région implique une vingtaine de syndicats qui regroupent quelque 10.000 travailleurs à l'emploi de la Compagnie minière Québec-Cartier, de la Wabush Mines, de Sidbec-Normines, d'Iron Ore du Canada et de Québec North Shore and Labrador Railways et ses filiales.

Aucune disparité n'existe entre les conventions collectives des employés syndiqués de ces cinq compagnies.

Toutefois ce n'est pas le cas des conventions des métallos à l'emploi de

Fer et Titane du Québec au Havre-Saint-Pierre et, selon M. McBrearty, il y aurait du rattrapage à faire à cet endroit.

Enfin, toujours selon le coordonnateur régional, plusieurs locaux auraient déjà arrêté leur choix et auraient préféré la forme de négociations numéro un, à savoir: toutes les compagnies à la même table de négociations.

Sans vouloir ni pouvoir présumer du choix des syndiqués, M. McBrearty faisait remarquer que les locaux qui avaient choisi cette forme de négocia-

tions comptaient parmi les plus gros et les plus influents locaux.

Ce qui, à toutes fins utiles, pourraient constituer une bonne indication à l'effet que les métallos pourraient préférer la formule de la négociation commune.

À la question de savoir si les compagnies accepteraient telle ou telle forme de négociations choisie par les syndiqués, le "boss syndical" a répondu:

"Nous ne demanderons pas leur avis aux compagnies. Nous leur imposerons notre choix."

Toutefois, à priori, la forme d'une négociation commune ne devrait pas constituer un handicap majeur, du côté patronal, puisque cette formule existe déjà aux États-Unis et que les compagnies mères des entreprises de la Côte-Nord sont en train de la vivre du côté de Detroit et Pittsburgh.

Pour conclure et si l'on en juge au climat de travail qui prévaut depuis deux ans, cette prochaine ronde de négociations ne devrait pas donner lieu à d'affrontements majeurs.

Du moins c'est l'opinion de plusieurs observateurs et familiers du dossier du fer.

Une route de 60 milles sortirait Schefferville de son isolement

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Il suffirait d'ouvrir une route d'environ 60 milles de long pour relier Schefferville à Caniapiscau. Et, par voie de conséquence, sortir Schefferville de son isolement en la reliant par route à Montréal via Matagami.

Cette information a été confiée au SOLEIL par le maire de Schefferville, alors qu'il était de passage à Sept-Îles, la semaine dernière.

Le raisonnement du maire est le suivant: "la route entre Matagami et Caniapiscau est maintenant achevée et en service. Une centaine de milles nous séparent de Caniapiscau. En s'y dirigeant, à partir de Schefferville, il existe déjà 40 milles de chemin forestier en bon état qu'il suffirait d'aménager. Ce qui signifie qu'il resterait environ 60 milles de route à tracer pour nous relier à Caniapiscau".

M. Bégin rappelle également que le prolongement de la route de Caniapiscau jusqu'à Schefferville avait été prévu par Hydro-Québec en 1971 et confirmé en 1973.

Une deuxième vocation

La présence du vaste territoire de Caniapiscau à une centaine de milles de Schefferville est un dossier qui tient véritablement à cœur au maire de Schefferville.

Déjà, à l'automne dernier, il avait longuement expliqué au SOLEIL à quel point il sentait poindre une deuxième vocation pour sa ville: le territoire de Caniapiscau serait très prometteur en richesses naturelles, notamment l'uranium, et Schefferville pourrait devenir la plaque tournante de la mise en valeur et de l'exploitation de ces richesses.

La population de la petite ville minière, aux yeux du maire, possède

une véritable expertise et une tradition dans le domaine minier en région froide et hostile. De plus Schefferville est dotée de toute l'infrastructure nécessaire pour faciliter une éventuelle exploitation des richesses contenues dans le sous-sol de Caniapiscau.

Sans oublier que, en arrière, existe Sept-Îles et ses nombreuses facilités dont l'existence d'un port de mer ouvert à l'année longue.

Un dossier gouvernemental

Rejoint par téléphone à Montréal, un porte-parole de la Société d'énergie de la baie James, M. Guy Lefebvre, a confirmé au SOLEIL l'exactitude des propos du maire Bégin:

"Effectivement, dès 1971, il a été question de prolonger la route Matagami-Caniapiscau jusqu'à Schefferville. Mais, depuis, le projet a été abandonné."

Convenant que le sous-sol de Caniapiscau contenait de nombreuses et intéressantes ressources minières, M. Lefebvre a bien voulu admettre que les ambitions du maire Bégin, quant à leur exploitation à partir de Schefferville, étaient fondées.

"Schefferville, avec sa tradition minière et sa main-d'œuvre, constitue certainement une hypothèse intéres-

sante et qui n'est pas dénuée de bon sens."

Signalant que la route Matagami-Caniapiscau était une route privée et que son prolongement jusqu'à Schefferville ne permettrait pas pour autant son utilisation par la population, le porte-parole de la SEEA a ajouté:

"Le prolongement de la route jusqu'à Schefferville est un dossier qui relèverait du gouvernement et non de nous. Si le gouvernement nous demandait de relier Schefferville, nous nous y plierions. La route, pour l'instant est privée, mais rien n'interdit de penser, une fois les travaux d'aménagement hydro-électriques terminés, qu'elle puisse être accessible au public."

Voir le ministre

Au cours d'un entretien téléphonique entre Sept-Îles et Québec, le député Denis Perron a dit qu'il n'était pas tellement au courant du dossier. Reconnaissant qu'il avait vaguement entendu parler, au début des années 70, d'un projet de prolongement de la route de Caniapiscau jusqu'à Schefferville, le député Perron a expliqué au SOLEIL:

"Je vais entrer en contact avec Charly Bégin pour avoir davantage d'informations à ce propos et ensuite j'irai voir le ministre Bérubé pour parler de ça avec lui. Il faut que je me constitue un dossier là-dessus."

Un mort sur la 20

Un automobiliste a perdu la vie lorsque sa voiture a capoté sur la route "20", à la hauteur de Saint-Philippe-de-Néri, dans le comté de Kamouraska, hier, vers 22h45.

M. Gabriel Roussel, un homme

agé de 36 ans et domicilié au 30 de la rue Morin à Notre-Dame-du-Lac, dans Temiscouata, a perdu le contrôle de son automobile. L'embarcadere aurait été causée par un excès de vitesse.

après
L'Entre-Deux
disco-bar
VOICI

L'Entre-Deux 2

DISCO-BOUFFE

Destiné à ceux à qui l'appétit vient en dansant, le disco-bouffe L'Entre-Deux 2 permet désormais les plaisirs de la table à proximité des plaisirs de la piste.

L'Entre-Deux 2, complément direct, complément parfait.

L'Entre-Deux 2, le tout nouveau disco-bouffe.

... à un pas de l'Entre-Deux
... à deux pas du Fiacre de Ste-Foy

on y mange avec
cœur

BIOThERM
programme de massage pour la beauté... de la silhouette. **29⁷⁵**

Conseils: 5 minutes par jour à votre corps. 5 minutes qui deviendront vite une "bonne habitude" quotidienne. 5 minutes de bien-être et de détente qui vous aideront à adoucir et assouplir votre corps et qui vous aideront à retrouver ou conserver une taille plus mince.

Le programme de massage BioTherm pour la beauté de la silhouette conjugue un effet mécanique, grâce à l'utilisation de l'acti-masseur, à un effet biologique, grâce à la présence de la crème suractivée. Le coffret contient l'acti-masseur BioTherm, la crème suractivée (tube de 15 ml) et le guide "conseils minceur". Ce programme doit impérativement être suivi tous les jours, sur une période de 5 à 8 semaines, selon l'état de votre ligne.

Tous les produits de la gamme BioTherm ont fait l'objet de tests d'efficacité et d'innocuité.



Offre-prime

Avec tout achat de produits BioTherm pour le soin du corps, vous recevrez sans frais supplémentaires un coffret "Spécial bain" comprenant un tube de "Bain crème" de 30 ml et un contenant de "Lait corporel antideséchant" de 60 ml.

Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy (216).
Venez ou téléphonez: 653-9331.
Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Chandler · Dégelis · New Richmond · Ste-Anne



Au CLSC de Trois-Pistoles, la relocalisation des pensionnaires du 4e a commencé depuis plus d'un an.

Centre de santé Boisbouscache

Une décision sera prise ce soir sur l'utilisation du 4e étage

par Réal LABERGE

TROIS-PISTOLES — C'est ce soir que le conseil d'administration du Centre de santé Boisbouscache prendra position et fera connaître sa décision, quant à la question fort controversée de l'utilisation du 4e étage de cet établissement hospitalier de Trois-Pistoles.

Le président de la corporation administrative, M. Martin Gamache, et le directeur général, M. Bruno Bégin, ont précisé au SOLEIL que le choix tiendra compte à la fois des besoins "qui sont réels" de lits additionnels pour les personnes âgées, ainsi que des contraintes imposées par l'orientation du ministère des Affaires sociales, qui favorise le développement des ressources d'hébergement dans les endroits les moins favorisés.

La situation qui prévaut au Centre de santé Boisbouscache a été dénoncée au début de décembre dernier, lors d'une assemblée publique d'information groupant plus d'une centaine de citoyens et à la suite d'une requête signée par 84 des 125 pensionnaires de l'institution.

On les déloge du 4e

Pour donner suite à un projet de réaménagement des services infirmiers et d'accueil, ainsi qu'au développement de nouveaux services, la direction du centre de santé de 47 lits pour soins prolon-

gés et de 78 lits d'hébergement de personnes âgées a commencé, depuis plus d'un an, la relocalisation des pensionnaires du 4e étage, selon un système "d'agrandissement par l'intérieur".

Dès qu'une chambre est libérée, a-t-on expliqué, le pensionnaire n'est pas remplacé. Avec le résultat que des 15 chambres destinées aux personnes âgées, au 4e étage, il n'en reste maintenant que 12 d'occupées.

Selon Louise Allard, présidente d'un organisme populaire formé sous le nom de Regroupement provisoire des citoyens de Trois-Pistoles, la direction du Centre de santé Boisbouscache veut utiliser l'espace ainsi libéré au 4e étage pour y déménager les services communautaires de Trois-Pistoles.

Ces services sociaux sont présentement logés au rez-de-chaussée de l'immeuble, à l'instar des services infirmiers et d'accueil de l'établissement hospitalier.

Le projet de relocalisation préconisé par la direction du centre de santé viserait à permettre un réaménagement physique d'ensemble des services ambulatoires, infirmiers, hospitaliers, administratifs et communautaires.

Pour les personnes âgées

"Par souci d'économie et sans tenir compte d'une population qui

vieillit, on veut transformer en bureaux une bâtisse faite pour des vieillards et des malades", protestent les représentants du Regroupement des citoyens.

Plutôt que de comprimer sur quatre étages l'espace et les services destinés aux 125 bénéficiaires présentement répartis sur les cinq de l'édifice, les protestataires croient plutôt que la superficie ainsi libérée d'environ 6,000 pieds carrés devrait servir à augmenter de 24 lits la capacité du Centre de santé Boisbouscache et en porter ainsi le nombre des bénéficiaires à 149.

Selon cette solution, au lieu de relocaliser les services communautaires au 4e étage, à un endroit peu accessible à la population et aux usagers, il y aurait plutôt lieu de reloger ces services à l'extérieur du centre Boisbouscache, dans d'autres bureaux plus commodément situés au centre-ville.

Liste d'attente

Toujours d'après les porte-parole du Regroupement des citoyens, le Centre de santé de Trois-Pistoles se retrouve présentement avec une liste d'attente de 43 personnes âgées d'un âge moyen de 81 ans et trois mois, en outre de 25 autres personnes d'âge moyen de 75 ans et cinq mois, pour le secteur des soins prolongés.

Le dossier en mains révèle

encore que Trois-Pistoles accueille 60,6 pour 100 des personnes âgées de cette zone.

De plus, souligne-t-on, les employés des services communautaires refusent leur transfert au 4e étage.

Par ailleurs, les revendications du Regroupement provisoire des citoyens de Trois-Pistoles ont été appuyées de résolutions émanant de sept municipalités, cinq clubs d'âge d'or et seize autres organismes du milieu.

Un rapport d'étude

Lors d'une seconde réunion publique d'information du Regroupement provisoire des citoyens de Trois-Pistoles, qui regroupait quelque 200 personnes, la bonne foi du conseil d'administration du Centre de santé Boisbouscache a été mise en doute, face à l'incurie apportée aux demandes populaires et au fonctionnement à huis clos jugé anti-démocratique.

Dans les circonstances, on a procédé à la nomination d'un "comité ad hoc" formé de représentants de toutes les parties en cause, avec mandat d'étudier la question en profondeur et de produire un rapport sur toutes les avenues possibles de solution, avant que le conseil d'administration du Centre de santé Boisbouscache ne prenne une décision finale.

Le nouveau comté d'Ungava sera à majorité blanche

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les comtés de Duplessis et d'Abitibi est et ouest seront amputés d'une partie de leur territoire, afin de permettre la création d'un nouveau comté, à savoir la circonscription électorale d'Ungava.

Cette circonscription électorale, l'une des 12 nouvelles, regroupera environ 31,757 électeurs et, outre les territoires du Nouveau-Québec, englobera les municipalités de Chapais, Chibougamau, Eastmain, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et une importante partie du territoire de la municipalité de la baie James.

A toutes fins utiles, cela signifie que le comté d'Ungava ne sera pas exclusivement peuplé d'Amérindiens et que les Blancs y seront majoritaires.

On se souviendra que, lors des

audiences de la Commission de la réforme de la carte électorale à Sept-Îles, plusieurs intervenants avaient réclamé la création d'un comté électorale au Nouveau-Québec et que celui-ci soit peuplé essentiellement d'Amérindiens, afin de permettre la représentation d'un des leurs au salon de la race.

A part l'amputation de ses territoires du Nouveau-Québec, le comté de Duplessis conserve ailleurs les mêmes limites qu'autrefois et le nombre de ses électeurs passera de 46,800 environ à 41,552.

Quant au comté voisin de Saguenay, il a été agrandi et comprendra, désormais, les municipalités comprises entre Les Escoumiers et Tadoussac, y incluant Sacré-Cœur. Le nombre de ses électeurs passera de 29,000 environ à 32,829.

Rappelons que ces nouvelles limites territoriales des circonscriptions électorales sont effectives à compter d'aujourd'hui.

Dans votre intérêt

Le Montréal Trust répond à vos questions.

"Quels sont les avantages du Régime de participation différée aux bénéfices?"

"Quels avantages le Régime de participation différée aux bénéfices peut-il offrir à un propriétaire de petite entreprise, comme moi?"

Le Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) vous permet de partager avec certains de vos employés, à votre avantage mutuel, une partie de vos bénéfices avant impôts. En outre, il stimule le rendement des participants qui s'intéressent davantage à la bonne marche de votre entreprise.

Le Régime offre également d'autres avantages. Ainsi, vos cotisations, à titre d'employeur, sont déductibles en totalité; si toutefois votre entreprise connaît une année moins bonne, vous pouvez réduire vos cotisations à la somme minimale, c'est-à-dire la somme élevée des montants suivants: 1% du total des salaires des employés désignés; \$100 par employé désigné ou 1% des bénéfices de l'entreprise. (Vous pouvez ne verser aucune cotisation lorsque l'entreprise ne réalise pas de bénéfices au cours d'une année.) De plus, le choix des participants, qui se fait sur une base annuelle, est laissé à votre entière discrétion, sans aucun engagement ultérieur envers l'un ou l'autre des employés. Un RPDB est donc un régime souple et simple à la fois car il nécessite très

peu de formalités administratives, comparativement aux autres régimes qui offrent un report d'impôt.

Au Québec, si une personne participe à un RPDB, la cotisation maximale à un REER est réduite de \$5500 à \$3500.

Pour en apprendre plus long sur les avantages que notre RPDB vous offre, à vous et à vos employés, veuillez communiquer avec l'un de nos représentants.

Nos services vous intéressent-ils? Parlez-nous-en.

Compte de chèques personnels
Épargne-plus
Épargne "60 ou plus"
Certificats de placement garanti
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
Régime enregistré d'épargne-logement (REEL)
Fonds hypothécaire
Fonds de placement
Testaments et planification successorale
Exécution testamentaire
Prêts hypothécaires
Immobilier

Si vous avez des questions à poser, écrivez-nous, appelez-nous ou venez nous voir à l'adresse ci-dessous.

475, rue St-Amable
Québec, Québec
G1R 5E4
529-8841

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.



Canadien à un comité américain des loisirs

EDMUNDSTON — Un professeur en loisir au centre universitaire Saint-Louis-Maillet, d'Edmundston, M. Pierre Ouellette, vient d'être nommé au comité des programmes de la Société des éducateurs de pares et loisirs. Ce comité en est un d'envergure nationale aux États-Unis et M. Ouellette est le seul Canadien à y siéger. Le comité est présidé par les professeurs Frances C. Cannon, de Florida State University, à Tallahassee, et Donald C. Weiskopf, de la Californie. Le mandat du comité est de faire des recommandations concernant les normes d'accréditation des programmes de deux ans en loisir. Le travail du comité s'échelonne sur une période de trois ans. M. Ouellette, qui enseigne à Saint-Louis-Maillet depuis septembre 1979, a une vaste expérience en planification des loisirs. En plus d'enseigner la discipline qu'est la récréologie, il est un véritable praticien en loisirs. Il a commencé par être moniteur dans un camp pour enfants défavorisés au patro d'Ottawa pour ensuite s'occuper de techniques de loisirs

auprès de 12 enfants perturbés émotionnellement au Mont Saint-Joseph à Ottawa.

Pensée du jour

"Ne désirer que ce qu'on a, c'est avoir tout ce que l'on désire."

Gracieuseté du
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.

LAVABOS - TOILETTES

REÉMAILLAGES

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC

LE DISCOURS DU BUDGET

à 20h



La télévision de Radio-Québec diffusera intégralement le Discours du budget prononcé par Jacques Parizeau, ministre québécois des Finances. Suivra la réplique des chefs de l'opposition.

Réalisation: Normand Nicol

ÉMISSION SPÉCIALE

OUTRE
15
câble 8

La télévision de



Radio
Québec

c'est tout un monde à regarder



Me Pierre OUELLETTE

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

en bref

Négociations à Sept-Iles

SEPT-ÎLES — Le maire de Sept-Îles, M. Jean-Marc Dion a affirmé, hier, lors de la séance du conseil qu'aucune séance de négociation n'est prévue avec les cols blancs de la ville actuellement en grève. Les pourparlers n'ont pas repris depuis deux semaines. Par ailleurs, la ville s'apprête à négocier avec un autre groupe d'employés, les cols-bleus, les 1er et 2 avril. La convention collective des cols-bleus est échue depuis le 30 septembre dernier. Une intense période de maraude entre la CSN et le SCFP a retardé les premières rencontres entre les deux parties. Après le vote d'allégeance du 27 novembre qui confirmait l'adhésion des cols-bleus à la CSN, les officiers syndicaux déposaient le 23 janvier leurs demandes. Ce dépôt fut suivi d'une première rencontre avec la partie patronale le 14 février. Depuis lors il n'y eut plus de rencontre. Du côté patronal, la ville a fait appel aux services d'une maison spécialisée de Montréal dans la négociation de conventions collectives. Il s'agit de la firme Mallet, Girouard et Letendre. C'est M. Gilles Laporte, de cette firme spécialisée, qui est chargé du dossier des cols blancs et des cols-bleus.

Proposition syndicale

RIMOUSKI — Les travailleurs syndiqués de la compagnie Rimouski Transport viennent de recevoir une nouvelle proposition de leur employeur concernant le règlement de leur convention collective de travail. Il semble que la nouvelle proposition sera soumise cette semaine aux syndiqués et qu'elle a fait l'objet d'un accueil favorable à la table de négociation, selon le directeur du personnel de l'entreprise, M. Jean-Guy Vermette. Les syndiqués avaient déjà rejeté la proposition précédente et exprimé leur intention de faire grève à 76 pour 100 à moins d'un changement, la semaine dernière.

Expositions itinérantes

BAIE-SAINT-PAUL — Le Centre d'art de Baie-Saint-Paul reçoit jusqu'au 15 avril les expositions itinérantes du Musée d'art contemporain. "15 ans de propositions géométriques du Québec 1965-1980" "Un épisode de l'art abstrait" ainsi que des œuvres de Fernand Lévy, Borduas, Molinari, Tosi, Jauran, Jérôme, Juneau, Belzile et Gauguin. Cette exposition est une volonté d'illustrer un volet de la question de l'art non figuratif au Québec, dit-on.

Bilan de la Journée des femmes

LEVIS — "La Journée internationale des femmes", tel sera l'unique thème de l'émission hebdomadaire que présentera mercredi soir, jeudi soir et dimanche prochain, le Centre vidéo populaire de la Rive-Sud sur le canal 6 du câble. L'équipe du CV-Pop a dressé un bilan des activités qui se sont déroulées lors de la récente Journée internationale des femmes dans la région de Québec. Des extraits de spectacles et de discours ainsi que des témoignages aideront à mieux comprendre la condition des femmes dans la région et à travers le monde, a signalé hier Roger Turgeon de CV-Pop.

Fêtes du bicentenaire

SAINT-CHARLES — Le comité d'organisation des fêtes du bicentenaire, à Saint-Charles de Bellechasse, dont le programme est surtout élaboré pour l'été prochain, a annoncé hier qu'un concert sera donné dimanche soir prochain en l'église paroissiale. À compter de 20h30, ce 30 mars, les étudiants de l'école de musique de l'université Laval y interpréteront des pièces de compositeurs italiens anglais et français. Le coût d'entrée sera de \$2 pour un adulte et de \$1 pour un enfant.

Où va l'agronomie?

QUÉBEC — Les étudiants en agronomie de l'université Laval, l'Ordre des agronomes du Québec et la faculté d'agriculture et d'alimentation de l'université Laval organisent une rencontre spéciale d'information sur le rôle et les champs d'action d'un agronome. Il sera possible lors de cette journée de se familiariser avec les différentes disciplines et spécialités d'un agronome par la visite de kiosques appropriés. Un tour guidé par les étudiants sera suivi d'explication sur la profession et d'une dégustation de vins et fromages. Cette rencontre aura lieu: le vendredi, 28 mars 1980 et débutera à 13h dans le hall d'entrée du pavillon Comtois, faculté d'Agriculture et d'Alimentation, université Laval, Ste-Foy, Québec.

Sexagénaire trouvé mort dans sa maison incendiée à Saint-Alfred

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-ALFRED — Le feu a continué de faire des ravages en Beauce, alors qu'un homme perdait la vie dans l'incendie de sa maison unifamiliale, dans le rang Sainte-Marie, à Saint-Alfred de Beauce, qui se situe à quelque 8 kilomètres à l'ouest de la ville de Beauceville.

Il s'agit de M. Philippe Poulin, célibataire, âgé de 73 ans, et qui demeurait seul dans sa maison, non loin de la résidence de son neveu M. Roger Poulin.

D'origine inconnue pour le moment, la maison est une perte totale et les dommages s'élèveraient à quelque \$20,000.

L'alerte aux pompiers de Beauceville a été donnée aux alentours de minuit dimanche soir, par Mme Olivier Poulin, et à l'arrivée des pompiers sous la direction du chef Raymond Mathieu, la bâtisse était la proie des flammes.

Selon les renseignements, les pompiers ont trouvé la victime calcinée, près du poêle et le corps a été enlevé des décombres dans la nuit de dimanche à lundi.

Rencontré sur les lieux du sinistre, M. Roger Poulin fit savoir qu'il s'était rendu à la résidence de M. Philippe

Poulin au début de la soirée de dimanche pour causer de différentes affaires, vu que la victime venait de sortir de l'hôpital de Beauceville, que depuis trois ou quatre jours. La victime était reconnu comme étant une personne très à l'aise au point de vue financier. Apparemment, M. Poulin se serait couché vers 8 heures.

Pour la municipalité de Saint-Alfred, c'est une lourde perte, car depuis le début de la présente année, c'est le troisième incendie à se produire et cette municipalité n'a aucun système de protection contre les incendies, ce qui oblige à faire appel soit aux sapeurs de Beauceville ou de Saint-Victor.

Des agents de l'escouade du crime contre la propriété de la SQ de Saint-Georges de Beauce font enquête pour tenter de découvrir la cause de l'incendie, qui aux dires de certains citoyens de Saint-Alfred est très étrange, vu qu'à quelques occasions, M. Philippe Poulin a été victime de vols.



Tout ce qui reste de la maison de M. Philippe Poulin.

Cultivateurs mécontents du ministère de l'Environnement (Marcel Giguère)

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-GEORGES — "Le ministère québécois de l'Environnement devra modifier radicalement son approche face à l'agriculture s'il désire obtenir la collaboration des agriculteurs à sa politique d'assainissement des eaux.

C'est ce qu'a affirmé hier, au SOLEIL, M. Marcel Giguère, directeur régional de l'UPA de Québec-Sud, en précisant "que les relations entre les agriculteurs se sont détériorées au point où un sentiment d'insatisfaction énorme, pour ne pas dire de révolte, se manifeste chez les agriculteurs à l'égard du ministère de l'Environnement et de son action".

Selon M. Giguère, "cette opposition des agriculteurs n'en est pas une de principe, car la majorité des agriculteurs reconnaissent qu'ils doivent consentir des efforts pour entreposer

leurs fumiers de façon à assurer une protection de l'eau".

Les trois aspects de la situation actuelle que les agriculteurs contestent fondamentalement sont:

— les agriculteurs n'accepteront jamais d'avoir à financer seuls les investissements considérables qui devront être faits par eux pour emmagasiner les fumiers dans des plates-formes ou des fosses étanches;

— les agriculteurs jugent que l'action des Services de protection de l'environnement, depuis 6 ans, a été complètement incohérente et inéquitable;

— et le troisième grief des agriculteurs face à la situation actuelle est au niveau de la technique.

Coûts exagérés

De l'opinion de M. Giguère, "pour l'aménagement des plates-formes, les agriculteurs auront à déboursier plus

de \$100 millions pour se soumettre aux normes, et à cela on doit ajouter ce qui devra être déboursé pour construire des fosses, ou rendre étanches les fosses existantes en bloc de béton ou pour acheter tout l'équipement additionnel requis pour manipuler un volume considérable accru de fumier.

"De plus, a-t-il dit, on déplore que des gros pollueurs agricoles ont pu continuer à déverser en toute quiétude des quantités énormes de fumier directement aux rivières, pendant que les petits producteurs voisins étaient harcelés sur des techniques mineures."

"Autre aspect de l'inéquité, ajouta Marcel Giguère, c'est que les jeunes agriculteurs ayant besoin de crédit agricole ont à se soumettre aux normes de l'environnement pendant que ceux qui n'avaient pas besoin du crédit agricole, soit parce qu'ils avaient la liquidité financière ou qu'ils ne réalisaient tout simplement pas de nouveaux investissements, n'ont eu à se soumettre à aucune norme."

Au niveau de la technique, M. Giguère explique: "les agriculteurs qui ont eu, jusqu'à aujourd'hui, à se soumettre aux recommandations techniques des SPE, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ou d'entreprises privées, ont obtenu des résultats tels que: des fosses éclatées, des fosses de capacité insuffisante, des plates-formes qui fendent au gel ou du fumier impossible à manipuler de la façon prévue".

"Il apparaît évident aujourd'hui, déclara notre interlocuteur, que les agriculteurs ont servi et servent encore de cobayes pour expérimenter des techniques d'entreposage et de manipulation de fumier qui ne sont pas encore au point."

"Pour remédier à une telle situation, a conclu Marcel Giguère, les agriculteurs sont d'avis que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation doit accélérer dramatiquement son effort de recherche et de vulgarisation des techniques d'emmagasinage et d'utilisation des fumiers."

après
L'Entre-Deux
disco-bar
VOICI

L'Entre-Deux 2

DISCO-BOUFFE

Destiné à ceux à qui l'appétit vient en dansant, le disco-bouffe L'Entre-Deux 2 permet désormais les plaisirs de la table à proximité des plaisirs de la piste.

L'Entre-Deux 2, complément direct, complément parfait.
L'Entre-Deux 2, le tout nouveau disco-bouffe.

... à un pas de L'Entre-Deux
... à deux pas du Fiacre de Ste-Foy

on y mange avec cœur

BIO THERM programme de massage pour la beauté... de la silhouette. 29⁷⁵

Consacrez 5 minutes par jour à votre corps. 5 minutes qui deviendront vite une "bonne habitude" quotidienne. 5 minutes de bien-être et de détente qui vous aideront à adoucir et assouplir votre corps et qui vous aideront à retrouver ou conserver une taille plus mince. Le programme de massage Biotherm pour la beauté de la silhouette conjugue un effet mécanique, grâce à l'utilisation de l'anti-masseur, à un effet biologique, grâce à la présence de la crème suractive. Le coffret contient l'anti-masseur Biotherm, la crème suractive (tube de 15 ml) et le guide "conseils minceur". Ce programme doit impérativement être suivi tous les jours, sur une période de 5 à 8 semaines, selon l'état de votre ligne. Tous les produits de la gamme Biotherm ont fait l'objet de tests d'efficacité et d'innocuité.



Offre-prime

Avec tout achat de produits Biotherm pour le soin du corps, vous recevrez sans frais supplémentaires un coffret "Special bain" comprenant un tube de "Bain crème" de 30 ml et un contenant de "Lait corporel antideséchant" de 60 ml.

Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy (216).
Venez ou téléphonez: 653-9331.
Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

\$994,335 en revenus de transfert aux municipalités de Lotbinière

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le ministère des Affaires municipales du Québec, après avoir expédié aux édiles les derniers renseignements nécessaires à la préparation de leurs budgets pour l'année 1980, vient d'indiquer que les municipalités du comté de Lotbinière recevront globalement \$994,335 en guise de remise finale des "revenus de transfert".

Ces informations étaient en effet attendues par les dirigeants municipaux concernant les revenus de source

gouvernementale, auxquels les municipalités ont droit en vertu du régime fiscal s'étant terminé le 31 décembre 1979, à la suite de l'acceptation de la loi 57.

"Ces renseignements, lit-on dans un communiqué émanant du ministère, concernent des sources de revenus garantis aux municipalités par la loi 57 mais qui ne pouvaient être calculés qu'à partir d'un ensemble de données qui ne sont disponibles, de par leur nature même, qu'au gouvernement du Québec.

Ces renseignements concernent

précisément:

— un montant à verser par le gouvernement, le cas échéant, aux municipalités en vertu de la garantie de transfert net de ressources d'au moins \$10 per capita;

— le facteur de déficience de richesse foncière applicable au régime de péréquation;

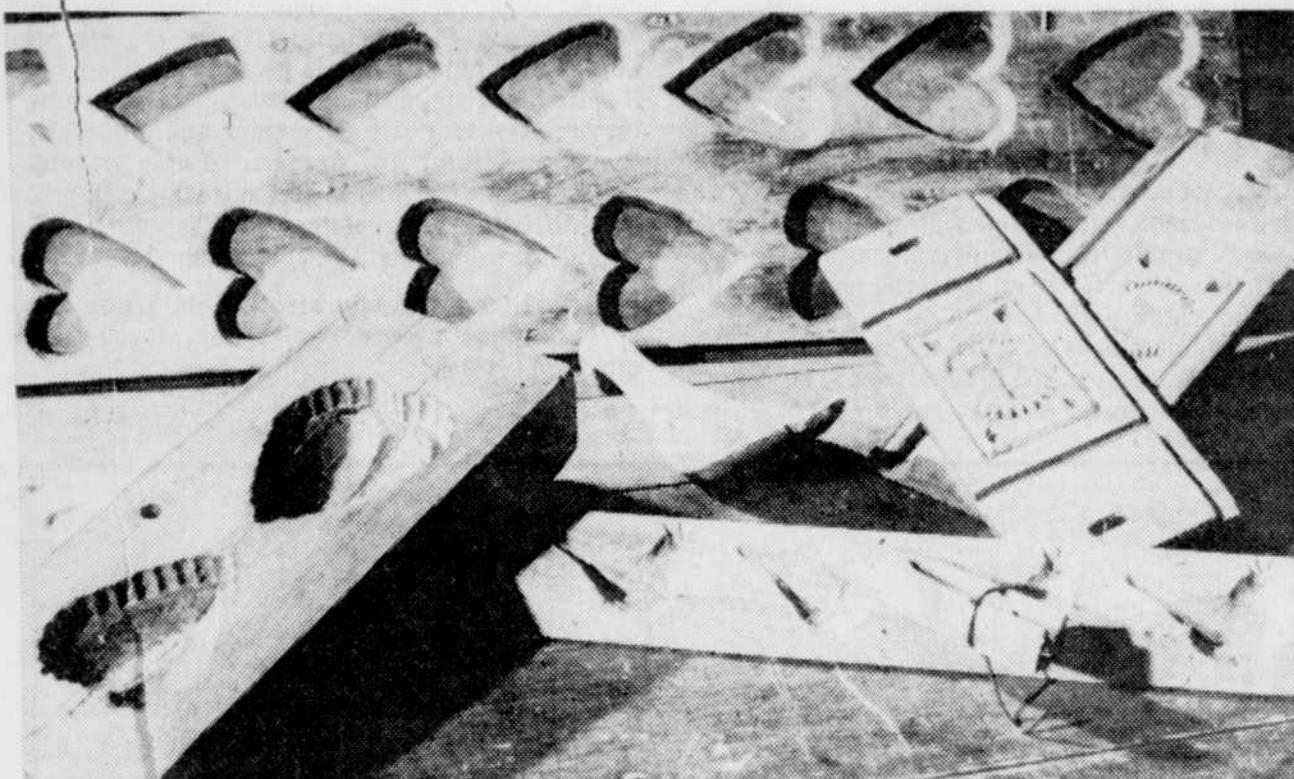
— les renseignements nécessaires au calcul des revenus provenant des réseaux de télécommunications, d'électricité et de gaz;

— la proportion médiane et le facteur mesuré à l'égard du rôle d'évaluation, qui doivent apparaître sur le compte de taxes.

Des fonctionnaires du gouvernement provincial ont ainsi calculé un montant total de \$146,3 millions en revenus de transfert que les municipalités du Québec doivent inclure dans leur budget pour l'année 1980. Il a été bien spécifié que cet argent était dû aux municipalités, selon la loi qui s'appliquait jusqu'au 31 décembre et il s'ajoute donc à d'autres avantages que procure la réforme de la fiscalité municipale.

Comme montant résiduel de la taxe de vente, les municipalités de Lotbinière auront \$925,100, incluant \$107,000 pour Saint-Agapit, \$144,000 pour Saint-Apollinaire, \$66,000 pour Laurier-Station, \$23,000 pour Deschailons, \$41,000 pour Lyster, \$17,000 pour Saint-Edouard, \$17,200 pour Saint-Flavien, \$23,900 pour Saint-Narcisse, \$29,900 pour Saint-Octave-de-Desquet, etc.

Pour la compensation sur les réseaux de télécommunications et de gaz, les montants estimés pour l'ensemble des municipalités de Lotbinière représentent \$69,235.



Moules anciens qui servaient à recevoir le sucre du pays.

Documentation photographique du Québec

Au musée Laurier

Exposition sur le sucre du pays et dégustation de tire

ARTHABASKA — Le musée Laurier d'Arthabaska innove avec l'exposition "Le sucre du pays... comme autrefois" qui se continuera jusqu'au 30 avril prochain. En collaboration avec le Festival de l'érable de Plessisville, une dégustation de tire sur la neige est offerte à la même occasion. En plus de visiter l'exposition au deuxième étage du musée, on peut jeter un coup d'oeil attentif à la collection permanente des meubles de Laurier au rez-de-chaussée et passer, sans plus de cérémonie, dans les jardins pour vous sucrer le bec.

Ce retour dans l'histoire nous apprend que bien avant l'arrivée des Blancs, les Indiens d'Amérique employaient l'eau d'érable pour fins médicinales et alimentaires. Ils la transformaient même en sirop en la faisant réduire par ébullition, mais il est peu probable qu'ils aient su la transformer en sucre.

C'est vers 1700, que l'industrie du sucre d'érable s'est établie pour de bon. En 1706, on produisait environ 30.000 livres de sucre par année sur l'île de Montréal seulement. Le rendement d'une érable à sucre est d'environ un demi-gallon de sirop au trois livres de sucre. L'eau de l'érable a

sucre renferme de deux à cinq pour 100 environ de sucre

A l'industrie du sucre d'érable se rattache tout un folklore des plus riches et les parties de sucre ont toujours été des plus populaires surtout dans le Québec qui a le monopole de la production. Surtout aujourd'hui où la modernisation augmente le rendement et facilite la besogne.

Le musée Laurier a voulu par une exposition avec différentes collections dont celle de Grégoire Pinard, de Warwick et la Collection Es-

so, de la Société du Patrimoine des Beaucerons, illustrer les différentes phases de la fabrication de ce fameux sucre du pays. Bien sûr, nous n'avons pas pu trouver tous les artefacts nécessaires

mais, avec l'aide de photos et de tableaux explicatifs, ainsi que plusieurs pièces, moules et ustensiles, le visiteur pourra suivre l'évolution de l'entaille au sucre moule à la façon traditionnelle.

Pensée du jour

"Ne désirer que ce qu'on a, c'est avoir tout ce que l'on désire."

Gracieuseté du
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RENOVATEUR DE BAINOIRES ENR. LAVABOS - TOILETTES

RÉEMAILLAGE

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC

LE DISCOURS DU BUDGET

à 20h



La télévision de Radio-Québec diffusera intégralement le Discours du budget prononcé par Jacques Parizeau, ministre québécois des Finances. Suivra la réplique des chefs de l'opposition.

Réalisation: Normand Nicol

ÉMISSION SPÉCIALE



La télévision de



Radio Québec

c'est tout un monde à regarder

Délai de 15 jours pour les budgets

par Gilles OUELLET

Les quelque 1.600 municipalités du Québec, qui devaient présenter avant le 31 mars leurs prévisions budgétaires pour 1980, ont maintenant jusqu'au 15 avril pour le faire.

Un porte-parole du ministre des Affaires municipales, M. Guy Versailles, a expliqué hier que ce délai est accordé à la demande de plusieurs municipalités qui voulaient "plus de temps pour confectionner leurs budgets en appliquant les changements qui s'imposent avec l'entrée en vigueur de la réforme fiscale le 1er janvier dernier".

Le ministre Guy Tardif a été le premier à parler d'un tel délai, en fin de semaine, alors qu'il s'adressait à la Conférence des maires de la Côte-Nord. M. Versailles précisait, hier, que le délai de deux semaines était offert à l'ensemble des municipalités du Québec.

Les dirigeants municipaux n'ont reçu qu'au milieu de mars les documents fournissant les prévisions requises sur la taxation de certains biens d'organismes jusqu'ici peu ou pas taxés, dont les quais, les ports de mer, les entreprises de télécommunications, de gaz, et d'électricité; la taxation de ces biens constitue une nouvelle source de revenus pour les municipalités.

Des élus municipaux ont demandé du temps pour bien appliquer la réforme et en expliquer les retombées à leurs concitoyens; des dirigeants municipaux ont aussi fait savoir au ministère qu'ils préféraient présenter leurs prévisions budgétaires au cours d'assemblées régulières des conseils qui se tiennent généralement les premiers lundis du mois. Dans le cas du mois d'avril, le premier lundi, le 7, étant jour de fête, les réunions auront lieu les 8 ou 14 avril.

Dans votre intérêt

Le Montréal Trust répond à vos questions.

"Quels sont les avantages du Régime de participation différée aux bénéfices?"

"Quels avantages le Régime de participation différée aux bénéfices peut-il offrir à un propriétaire de petite entreprise, comme moi?"

Le Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) vous permet de partager avec certains de vos employés, à votre avantage mutuel, une partie de vos bénéfices avant impôts. En outre, il stimule le rendement des participants qui s'intéressent davantage à la bonne marche de votre entreprise.

Le Régime offre également d'autres avantages. Ainsi, vos cotisations, à titre d'employeur, sont déductibles en totalité; si toutefois votre entreprise connaît une année moins bonne, vous pouvez réduire vos cotisations à la somme minimale, c'est-à-dire le moins élevé des montants suivants: 1% du total des salaires des employés désignés; \$100 par employé désigné ou 1% des bénéfices de l'entreprise. (Vous pouvez ne verser aucune cotisation lorsque l'entreprise ne réalise pas de bénéfices au cours d'une année.) De plus, le choix des participants, qui se fait sur une base annuelle, est laissé à votre entière discrétion, sans aucun engagement ultérieur envers l'un ou l'autre des employés. Un RPDB est donc un régime souple et simple à la fois car il nécessite très

peu de formalités administratives, comparativement aux autres régimes qui offrent un report d'impôt.

Au Québec, si une personne participe à un RPDB, la cotisation maximale à un REER est réduite de \$5500 à \$3500.

Pour en apprendre plus long sur les avantages que notre RPDB vous offre, à vous et à vos employés, veuillez communiquer avec l'un de nos représentants.

Nos services vous intéressent-ils? Parlez-nous-en.

Compte de chèques personnels
Épargne-plus
Épargne "60 ou plus"
Certificats de placement garanti
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
Régime enregistré d'épargne-logement (REEL)
Fonds hypothécaire
Testaments et planification successorale
Exécution testamentaire
Prêts hypothécaires
Immobilier

Si vous avez des questions à poser, écrivez-nous, appelez-nous ou venez nous voir à l'adresse ci-dessous.

475, rue St-Amable
Québec, Québec
G1R 5E4
529-8841



Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.



la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe

en bref

Négociations à Sept-Iles

SEPT-ILES — Le maire de Sept-Iles, M. Jean-Marc Dion a affirmé, hier, lors de la séance du conseil qu'aucune séance de négociation n'est prévue avec les cols blancs de la ville actuellement en grève. Les pourparlers n'ont pas repris depuis deux semaines. Par ailleurs, la ville s'apprête à négocier avec un autre groupe d'employés, les cols-bleus, les 1er et 2 avril. La convention collective des cols-bleus est échue depuis le 30 septembre dernier. Une intense période de maraude entre la CSN et le SSCP a retardé les premières rencontres entre les deux parties. Après le vote d'allégeance du 27 novembre qui confirmait l'adhésion des cols-bleus à la CSN, les officiers syndicaux déposaient le 23 janvier leurs demandes. Ce dépôt fut suivi d'une première rencontre avec la partie patronale le 14 février. Depuis lors il n'y eut plus de rencontre. Du côté patronal, la ville a fait appel aux services d'une maison spécialisée de Montréal dans la négociation de conventions collectives. Il s'agit de la firme Mallet, Girouard et Letendre. C'est M. Gilles Laporte, de cette firme spécialisée, qui est chargé du dossier des cols blancs et des cols-bleus.

Proposition syndicale

RIMOUSKI — Les travailleurs syndiqués de la compagnie Rimouski Transport viennent de recevoir une nouvelle proposition de leur employeur concernant le règlement de leur convention collective de travail. Il semble que la nouvelle proposition sera soumise cette semaine aux syndicats et qu'elle a fait l'objet d'un accueil favorable à la table de négociation, selon le directeur du personnel de l'entreprise, M. Jean-Guy Vermette. Les syndicats avaient déjà rejeté la proposition précédente et exprimé leur intention de faire grève à 76 pour 100 à moins d'un changement, la semaine dernière.

Expositions itinérantes

BAIE-SAINT-PAUL — Le Centre d'art de Baie-Saint-Paul reçoit jusqu'au 15 avril les expositions itinérantes du Musée d'art contemporain. "15 ans de propositions géométriques du Québec 1955-1965" "Un épisode de l'art abstrait" ainsi que des œuvres de Fernand Lévy, Borduas, Molinari, Tounsi, Tounsi, Jauran, Jérôme, Juneau, Belzile et Gauguin. Cette exposition est une volonté d'illustrer un volet de la question de l'art non figuratif au Québec, dit-on.

Bilan de la Journée des femmes

LEVIS — "La Journée internationale des femmes", tel sera l'unique thème de l'émission hebdomadaire que présentera mercredi soir, jeudi soir et dimanche prochain, le Centre vidéo populaire de la Rive-Sud sur le canal 6 du câble. L'équipe du CV-Pop a dressé un bilan des activités qui se sont déroulées lors de la récente Journée internationale des femmes dans la région de Québec. Des extraits de spectacles et de discours ainsi que des témoignages aideront à mieux comprendre la condition des femmes dans la région et à travers le monde, a signalé hier Roger Turgeon de CV-Pop.

Fêtes du bicentenaire

SAINT-CHARLES — Le comité d'organisation des fêtes du bicentenaire, à Saint-Charles de Bellechasse, dont le programme est surtout élaboré pour l'été prochain, a annoncé hier qu'un concert sera donné dimanche soir prochain en l'église paroissiale. A compter de 20h30, ce 30 mars, les étudiants de l'école de musique de l'université Laval y interpréteront des pièces de compositeurs italiens anglais et français. Le coût d'entrée sera de \$2 pour un adulte et de \$1 pour un enfant.

Où va l'agronomie?

QUÉBEC — Les étudiants en agronomie de l'université Laval, l'Ordre des agronomes du Québec et la faculté d'agriculture et d'alimentation de l'université Laval organisent une rencontre spéciale d'information sur le rôle et les champs d'action d'un agronome. Il sera possible lors de cette journée de se familiariser avec les différentes disciplines et spécialités d'un agronome par la visite de kiosques appropriés. Un tour guidé par les étudiants sera suivi d'explication sur la profession et d'une dégustation de vins et fromages. Cette rencontre aura lieu: le vendredi, 28 mars 1990 et débutera à 13h dans le hall d'entrée du pavillon Comtois, faculté d'Agriculture et d'Alimentation, université Laval, Ste-Foy, Québec.

Sexagénaire trouvé mort dans sa maison incendiée à Saint-Alfred

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-ALFRED — Le feu a continué de faire des ravages en Beauce, alors qu'un homme perdait la vie dans l'incendie de sa maison unifamiliale, dans le rang Sainte-Marie, à Saint-Alfred de Beauce, qui se situe à quelque 8 kilomètres à l'ouest de la ville de Beauceville.

Il s'agit de M. Philippe Poulin, célibataire, âgé de 73 ans, et qui demeurait seul dans sa maison, non loin de la résidence de son neveu M. Roger Poulin.

D'origine inconnue pour le moment, la maison est une perte totale et les dommages s'élèveraient à quelque \$20,000.

L'alerte aux pompiers de Beauceville a été donnée aux alentours de minuit dimanche soir, par Mme Olivier Poulin, et à l'arrivée des pompiers sous la direction du chef Raymond Mathieu, la bâtisse était la proie des flammes.

Selon les renseignements, les pompiers ont trouvé la victime calcinée, près du poêle et le corps a été enlevé des décombres dans la nuit de dimanche à lundi.

Rencontré sur les lieux du sinistre, M. Roger Poulin fit savoir qu'il s'était rendu à la résidence de M. Philippe

Poulin au début de la soirée de dimanche pour causer de différentes affaires, vu que la victime venait de sortir de l'hôpital de Beauceville, que depuis trois ou quatre jours. La victime était reconnu comme étant une personne très à l'aise au point de vue financier. Apparemment, M. Poulin se serait couché vers 8 heures.

Pour la municipalité de Saint-Alfred, c'est une lourde perte, car depuis le début de la présente année, c'est le troisième incendie à se produire et cette municipalité n'a aucun système de protection contre les incendies, ce qui oblige à faire appel soit aux sapeurs de Beauceville ou de Saint-Victor.

Des agents de l'escouade du crime contre la propriété de la SQ de Saint-Georges de Beauce font enquête pour tenter de découvrir la cause de l'incendie, qui aux dires de certains citoyens de Saint-Alfred est très étrange, vu qu'à quelques occasions, M. Philippe Poulin a été victime de vols.



Tout ce qui reste de la maison de M. Philippe Poulin.

Cultivateurs mécontents du ministère de l'Environnement (Marcel Giguère)

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-GEORGES — "Le ministère québécois de l'Environnement devra modifier radicalement son approche face à l'agriculture s'il désire obtenir la collaboration des agriculteurs à sa politique d'assainissement des eaux.

C'est ce qu'a affirmé hier, au SOLEIL, M. Marcel Giguère, directeur régional de l'UPA de Québec-Sud, en précisant "que les relations entre le ministère de l'Environnement et les agriculteurs se sont détériorées au point où un sentiment d'insatisfaction énorme, pour ne pas dire de révolte, se manifeste chez les agriculteurs à l'égard du ministère de l'Environnement et de son action".

Selon M. Giguère, "cette opposition des agriculteurs n'en est pas une de principe, car la majorité des agriculteurs reconnaissent qu'ils doivent consentir des efforts pour entreposer

leurs fumiers de façon à assurer une protection de l'eau".

Les trois aspects de la situation actuelle que les agriculteurs contestent fondamentalement sont:

— les agriculteurs n'accepteront jamais d'avoir à financer seuls les investissements considérables qui devront être faits par eux pour emmagasiner les fumiers dans des plates-formes ou des fosses étanches;

— les agriculteurs jugent que l'action des Services de protection de l'environnement, depuis 6 ans, a été complètement incohérente et inéquitable;

— et le troisième grief des agriculteurs face à la situation actuelle est au niveau de la technique.

Coûts exagérés

De l'opinion de M. Giguère, "pour l'aménagement des plates-formes, les agriculteurs auront à déboursier plus

de \$100 millions pour se soumettre aux normes, et à cela on doit ajouter ce qui devra être déboursé pour construire des fosses, ou rendre étanches les fosses existantes en bloc de béton ou pour acheter tout l'équipement additionnel requis pour manipuler un volume considérable accru de fumier.

"De plus, a-t-il dit, on déplore que des gros pollueurs agricoles ont pu continuer à déverser en toute quiétude des quantités énormes de fumier directement aux rivières, pendant que les petits producteurs voisins étaient harcelés sur des techniques mineures."

"Autre aspect de l'inéquité, ajoute Marcel Giguère, c'est que les jeunes agriculteurs ayant besoin de crédit agricole ont à se soumettre aux normes de l'environnement pendant que ceux qui n'avaient pas besoin du crédit agricole, soit parce qu'ils avaient la liquidité financière ou qu'ils ne réalisaient tout simplement pas de nouveaux investissements, n'ont eu à se soumettre à aucune norme."

Au niveau de la technique, M. Giguère explique: "les agriculteurs qui ont eu, jusqu'à aujourd'hui, à se soumettre au règlement et suivi les recommandations techniques des SPE, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ou d'entreprises privées, ont obtenu des résultats tels que: des fosses éclatées, des fosses de capacité insuffisante, des plates-formes qui fendent au gel ou du fumier impossible à manipuler de la façon prévue".

"Il apparaît évident aujourd'hui, déclare notre interlocuteur, que les agriculteurs ont servi et servent encore de cobayes pour expérimenter des techniques d'entreposage et de manipulation de fumier qui ne sont pas encore au point."

"Pour remédier à une telle situation, a conclu Marcel Giguère, les agriculteurs sont d'avis que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation doit accélérer dramatiquement son effort de recherche et de vulgarisation des techniques d'emménagement et d'utilisation des fumiers."

après
L'Entre-Deux
disco-bar
VOICI

L'Entre-Deux 2

DISCO-BOUFFE

Destiné à ceux à qui l'appétit vient en dansant, le disco-bouffe L'Entre-Deux 2 permet désormais les plaisirs de la table à proximité des plaisirs de la piste.

L'Entre-Deux 2, complément direct, complément parfait.

L'Entre-Deux 2, le tout nouveau disco-bouffe.

... à un pas de l'Entre-Deux
... à deux pas du Fiacre de Ste-Foy

on y mange avec cœur

BIOTherm programme de massage pour la beauté... de la silhouette. 29⁷⁵

Consacrez 5 minutes par jour à votre corps. 5 minutes qui deviendront vite une bonne habitude quotidienne. 5 minutes de bien-être et de détente qui vous aideront à adoucir et assouplir votre corps et qui vous aideront à retrouver ou conserver une taille plus mince.

Le programme de massage BioTherm pour la beauté de la silhouette conjugué un effet mécanique, grâce à l'utilisation de l'acti-masseur, à un effet biologique, grâce à la présence de la crème suractivée. Le coffret contient l'acti-masseur BioTherm, la crème suractivée (tube de 15 ml) et le guide "conseils minceur". Ce programme doit impérativement être suivi tous les jours, sur une période de 5 à 8 semaines, selon l'état de votre ligne.

Tous les produits de la gamme BioTherm ont fait l'objet de tests d'efficacité et d'innocuité.



Offre-prime

Avec tout achat de produits BioTherm pour le soin du corps, vous recevrez sans frais supplémentaires un coffret "Spécial bain" comprenant un tube de "Bain crème" de 30 ml et un contenant de "Lait corporel antideséchant" de 60 ml.

Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy (216).
Venez ou téléphonez: 653-9331.
Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON

stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Revenus de transfert Dans Lévis, les municipalités recevront plus de \$1.7 million

par Gilles PEPIN

LEVIS — Le ministère des Affaires municipales du Québec, après avoir expédié aux édiles les derniers renseignements nécessaires à la préparation de leurs budgets pour l'année 1980, vient d'indiquer que les municipalités du comté de Lévis recevront globalement \$1,714,333 en guise de remise finale des "revenus de transfert".

Ces informations étaient en effet attendues par les dirigeants municipaux concernant les revenus de source gouvernementale, auxquels les municipalités ont droit en vertu du régime fiscal s'étant terminé le 31 décembre 1979, à la suite de l'acceptation de la loi 57.

"Ces renseignements, lit-on dans un communiqué émanant du ministère, concernent des sources de revenus garantis aux municipalités par la loi 57 mais qui ne pouvaient être calculés qu'à partir d'un ensemble de données qui ne sont disponibles, de par leur nature même, qu'au gouvernement du Québec.

Ces renseignements concernent précisément:
— un montant à verser par le gouvernement, le cas échéant, aux municipalités en vertu de la garantie de transfert net de ressources d'au moins \$10 par capita;

— le facteur de déficience de richesse foncière applicable au régime de péréquation;

— les renseignements nécessaires au calcul des revenus provenant des réseaux de télécommunications, d'électricité et de gaz;

— la proportion médiane et le facteur mesuré à l'égard du rôle d'évaluation, qui doivent apparaître sur le compte de taxes.

Des fonctionnaires du gouvernement provincial ont ainsi calculé un montant total de \$146.3 millions en revenus de transfert que les municipalités doivent inclure dans leur budget pour l'année 1980. Il a été bien spécifié que cet argent était dû aux municipalités selon la loi qui s'appliquait jusqu'au 31 décembre et il s'ajoute donc à

d'autres avantages que procure la réforme de la fiscalité municipale.

Comme montant résiduel de la taxe de vente, voici ce que recevront les municipalités du comté de Lévis: Bernières \$167,000, Charny \$99,000, Lauzon \$169,000, Lévis \$516,000, Saint-David \$112,000, Saint-Nicolas \$117,000, Saint-Rédempteur \$57,000, Saint-Romuald \$245,000, Saint-Joseph \$9,000.

Pour la compensation sur les réseaux de télécommunications et de gaz, les montants estimés sont les suivants: Bernières \$7,670, Charny \$30,568, Lauzon \$60,795, Lévis \$51,611, Saint-David \$14,918, Saint-Nicolas \$12,207, Saint-Rédempteur \$9,962, Saint-Romuald \$35,034, Saint-Joseph \$568.

Délai de 15 jours pour les budgets

par Gilles OUELLET

Les quelque 1,600 municipalités du Québec, qui devaient présenter avant le 31 mars leurs prévisions budgétaires pour 1980, ont maintenant jusqu'au 15 avril pour le faire.

Un porte-parole du ministre des Affaires municipales, M. Guy Versailles, a expliqué hier que ce délai est accordé à la demande de plusieurs municipalités qui voulaient "plus de temps pour confectionner leurs budgets en appliquant les changements qui s'imposent avec l'entrée en vigueur de la réforme fiscale le 1er janvier dernier".

Le ministre Guy Tardif a été le premier à parler d'un tel délai, en fin de semaine, alors qu'il s'adressait à la Conférence des maires de la Côte-Nord. M. Versailles précisait, hier, que le délai de deux semaines était offert à l'ensemble des municipalités du Québec.

Les dirigeants municipaux n'ont reçu qu'au milieu de mars les documents fournissant les précisions requises sur la taxation de certains biens d'organismes jusqu'ici peu ou pas taxés, dont les quais, les ports de mer, les entreprises de télécommunications, de gaz, et d'électricité; la taxation de ces biens constitue une nouvelle source de revenus pour les municipalités.

Des élus municipaux ont demandé du temps pour bien appliquer la réforme et en expliquer les retombées à leurs concitoyens; des dirigeants municipaux ont aussi fait savoir au ministère qu'ils préféraient présenter leurs prévisions budgétaires au cours d'assemblées régulières des conseils qui se tiennent généralement les premiers lundis du mois. Dans le cas du mois d'avril, le premier lundi, le 7, étant jour de fête, les réunions auront lieu les 8 ou 14 avril.

Lévis profite du délai, alors que Lauzon acceptera son budget ce soir

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Comme le gouvernement du Québec a prolongé de 15 jours, soit jusqu'au 15 avril, le délai maximum pour l'acceptation des budgets municipaux, il n'en fallait pas plus pour que le conseil municipal de Lévis annule la convocation d'une séance spéciale, hier soir.

Car ce conseil municipal s'apprêtait à demander au ministre des Affaires municipales du Québec une autorisation spéciale pour retarder la présentation de son budget de l'année 1980. Il s'agit d'un budget de près de \$8 millions que les édiles semblent avoir de la difficulté à "équilibrer".

Il est vrai que le ministère

des Affaires municipales n'a fait parvenir que dernièrement (il y a une dizaine de jours) aux municipalités les derniers renseignements relatifs à des revenus que les municipalités sont en droit d'attendre du gouvernement à la suite de la mise en vigueur de la loi 57 concernant la réforme de la fiscalité municipale.

A Lauzon

A Lauzon, c'est ce soir, à 20h, que le conseil municipal doit accepter son budget. Le maire, M. Jean-Marc Lessard, a annoncé cette intention, hier soir. Cette municipalité est évidemment avantagée par la réforme fiscale. Elle entend en profiter notamment au chapitre des loyers, un domaine qui n'était pas tellement favorisé, dans le passé.

Hier soir, par exemple, les édiles de Lauzon ont confié à la firme Sodem le soin de préparer une étude concernant les besoins en loyers, incluant un plan d'organisation qui sera basé sur une consultation de la population et des organismes du milieu. Le montant du contrat à être signé avec cette firme de consultants est de \$22,900.

Le maire Lessard a déjà indiqué que son conseil entend profiter le mieux possible de l'aide additionnelle que le gouvernement du Québec s'apprête à consacrer aux loyers dans les municipalités.

Mais si les subventions sont augmentées, le conseil de ville de Lauzon ne veut pas pour autant arrêter la participation des ressources locales; il entend plutôt favoriser cette collaboration en étant conscient du fait que des expériences déjà réalisées dans d'autres municipalités ont démontré clairement qu'il n'est pas souhaitable de freiner le bénévolat et l'intérêt des citoyens.



Le Soleil, Roland Marcoux
Vincent CHAGNON, maire de Lévis



Le Soleil, André Bouchard
Jean-Marc LESSARD, maire de Lauzon

Un film sur les 200 ans de Saint-Gervais

par Gilles PEPIN

SAINT-GERVAIS — Pratiquement tous les citoyens de Saint-Gervais de Bellechasse sont déjà impliqués dans la préparation des fêtes du deuxième centenaire de cette typique localité rurale. Les grandes célébrations sont prévues pour l'été prochain, mais les fiers citoyens de cette paroisse n'auront pas attendu pour manifester leur joie de vivre et leur attachement au patrimoine.

Après la publication d'un livre souvenir de 500 pages, un ouvrage qui a été présenté publiquement, le mois dernier, voilà qu'André Lessard vient de terminer la préparation d'un film intitulé "Saint-Gervais d'aujourd'hui, souvenir d'hier". Pour ce film d'une durée de 55 minutes, pas moins de 541 Gervaisiens n'ont pas hésité à figurer en s'inspirant des plus beaux souvenirs.

Cette production cinématographique a été présentée en première, il y a quelques jours, à la salle communautaire dite de la Nouvelle Cadie.

Avec une grande courtoisie, des citoyens ont en effet prêté leurs souvenirs, écrit des textes, offert leurs attraits, ouvert leurs cabanes à sucre, pendant que d'autres ont acté des scènes d'hier et d'aujourd'hui, bref, tous ceux qui ont été invités à participer l'ont fait avec une joie digne de mention, a noté Anne Paré du comité des fêtes du bicentenaire.

Le film d'André Lessard comporte 56 séquences. La première a été tournée en avion et présente un survol du village de Saint-Gervais et des alentours. L'histoire de la chapelle et de l'église y est aussi relatée. Le poste des pompiers, la caisse populai-

re, le moulin Labrecque, l'école de la Nouvelle Cadie avec ses enfants, voilà autant de sujets qui n'ont pas été oubliés.

L'auteur du film s'est attardé aussi aux travaux agricoles en soulignant les activités prépondérantes et particulières à chaque saison: les semailles et les moissons, le temps des sucrés, la coupe du bois, etc... Le film du bicentenaire fait un lien entre le passé et le présent en exposant l'évolution de quelques techniques d'agriculture et en présentant d'abondantes ressources patrimoniales.

Pensée du jour

"Ne désirer que ce qu'on a, c'est avoir tout ce que l'on désire."

Gracieuseté du
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.
LAVABOS - TOILETTES
RÉEMAILLAGE
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC

LE DISCOURS DU BUDGET

à 20h



La télévision de Radio-Québec diffusera intégralement le Discours du budget prononcé par Jacques Parizeau, ministre québécois des Finances. Suivra la réplique des chefs de l'opposition.

Réalisation: Normand Nicol

**ÉMISSION
SPÉCIALE**



La télévision de



Radio
Québec

c'est tout un monde à regarder

Dans votre intérêt

Le Montréal Trust répond à vos questions.

"Quels sont les avantages du Régime de participation différée aux bénéfices?"

"Quels avantages le Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) peut-il offrir à un propriétaire de petite entreprise, comme moi?"

Le Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) vous permet de partager avec certains de vos employés, à votre avantage mutuel, une partie de vos bénéfices avant impôts. En outre, il stimule le rendement des participants qui s'intéressent davantage à la bonne marche de votre entreprise.

Le Régime offre également d'autres avantages. Ainsi, vos cotisations, à titre d'employeur, sont déductibles en totalité; si toutefois votre entreprise connaît une année moins bonne, vous pouvez réduire vos cotisations à la somme minimale, c'est-à-dire le moins élevé des montants suivants: 1% du total des salaires des employés désignés; \$100 par employé désigné ou 1% des bénéfices de l'entreprise. (Vous pouvez ne verser aucune cotisation lorsque l'entreprise ne réalise pas de bénéfices au cours d'une année.) De plus, le choix des participants, qui se fait sur une base annuelle, est laissé à votre entière discrétion, sans aucun engagement ultérieur envers l'un ou l'autre des employés. Un RPDB est donc un régime souple et simple à la fois car il nécessite très

peu de formalités administratives, comparativement aux autres régimes qui offrent un report d'impôt.

Au Québec, si une personne participe à un RPDB, la cotisation maximale à un REER est réduite de \$5500 à \$3500.

Pour en apprendre plus long sur les avantages que notre RPDB vous offre, à vous et à vos employés, veuillez communiquer avec l'un de nos représentants.

**Nos services
vous intéressent-ils?
Parlez-nous-en.**

Compte de chèques personnels
Épargne-plus
Épargne "60 ou plus"
Certificats de placement garanti
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
Régime enregistré d'épargne-logement (REEL)
Fonds hypothécaire
Testaments et planification successorale
Exécution testamentaire
Prêts hypothécaires
Immobilier

**Si vous avez des questions à
poser, écrivez-nous, appelez-
nous ou venez nous voir à
l'adresse ci-dessous.**

475, rue St-Amable
Québec, Québec
G1R 5E4
529-8841

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.



décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BASTIEN (François Poliquin) — A Mont-Joli, le 22 mars 1980, à l'âge de 52 ans, est décédé dame Françoise Bastien, épouse de M. Jacques Bastien. Elle demeurait au 1876, Jacques-Cartier, Mont-Joli. Les funérailles auront lieu, mardi, le 25 mars, à 14h. Départ des salons funéraires.

Bissonnette & Frère Inc.
1624 boul. Jacques-Cartier
Mont-Joli

à 13h55 pour l'église Notre-Dame de Lourdes, inhumation cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Anne et Hélène. Sa mère: Mme Laure Poliquin de Québec. Sa belle-mère: Mme Wilfrid Bastien de Laval. Son frère: Jacques Poliquin de Ste-Foy. Ses belles-sœurs et beaux-frères: Béatrice Poliquin, Gertrude et Bernard Plamondon, Jeannine et Gérard Trudon, Rolande Lavergne, Pierrette et Georges Corbeil de Montréal ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces.

BELEAU (Robert) — A l'Hôpital Laval, le 23 mars 1980, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Robert Bealeau, époux de Mme Thérèse Catellier. Il demeurait au 1122 avenue Forget, Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 mars à 14h. Départ de la Coop funéraire du Plateau.

260 des Franciscains, Québec

à 13h45 pour l'église St-Charles Garnier, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et ses belles-filles: M. et Mme Denis Bealeau (Lorraine Marci), M. et Mme Pierre Bealeau (Johanne Strong), M. et Mme Louis Bealeau (Lise Côté), Jean et Lucie, et son petit-fils, Simon, sa sœur, Mme Juliette Carmichael, son beau-frère et sa belle-sœur, M. et Mme Gérard Catellier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BRUCHU (Lucien) — A Québec, le 23 mars 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Lucien Bruchu, époux de Mme Thérèse Lamontagne. Il demeurait au 4 rue Lorenzo, à Ste-Thérèse-de-Lisieux, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 mars 1980, à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée
990, 1ère Avenue

à 9h45 pour l'église Notre-Dame-des-Victoires et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Yves Bruchu, M. et Mme Michel Delangis (Francine), M. et Mme Gaëtan Bruchu, ses petits-enfants: Yves Jr, Michel, Louise, Chantal, Patrick et Daniel, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Romeo Bruchu, M. et Mme Armand Bruchu, Mme Wilfrid Bruchu, Mme Joachim Gagné (Marguerite), M. et Mme Gérard Fortin (Lucienne), M. et Mme Fernand Cloutier (Madeleine), Mme Marcel Bruchu, Mme Antonio Bruchu, M. et Mme Mario Clavet (Jeannine), Mme Edouard Lemerlin, M. et Mme Gérard Bouffard, M. et Mme Maurice Lamontagne, Mme Jules Lépine, M. et Mme Edmond Dubé, Mme Rosalie Dinel, M. et Mme Paul-Henri Dore, M. et Mme Georges-Henri Lamontagne, ainsi que plusieurs neveux et nièces et ses nombreux amis. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

COVENEY (Emile) — A Québec, le 22 mars 1980, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Emile Coveney, retraité de la CTUCQ, époux de Mme Edith Dupont. Il demeurait au 1916 rue Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 mars 1980, à 10h30. Départ de la Maison des Eudistes.

6125, 1ère Avenue

à 10h pour l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Robert Guay (Yolande), M. et Mme Roland Garneau (Huguette), M. et Mme Yves Coveney (Hélène Shedy), sœur Louise, SFA, M. et Mme Jean-Marie Boucher (Jacqueline), M. et Mme Patrick Coveney (Claudette Rochon), M. et Mme Renald Coveney (Doris Racine), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Guavin (Jeanne), M. et Mme Maurice Maltais

COVENEY (Emile) — A Québec, le 22 mars 1980, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Emile Coveney, retraité de la CTUCQ, époux de Mme Edith Dupont. Il demeurait au 1916 rue Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 mars 1980, à 10h30. Départ de la Maison des Eudistes.

6125, 1ère Avenue

à 10h pour l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Robert Guay (Yolande), M. et Mme Roland Garneau (Huguette), M. et Mme Yves Coveney (Hélène Shedy), sœur Louise, SFA, M. et Mme Jean-Marie Boucher (Jacqueline), M. et Mme Patrick Coveney (Claudette Rochon), M. et Mme Renald Coveney (Doris Racine), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Guavin (Jeanne), M. et Mme Maurice Maltais

COVENEY (Emile) — A Québec, le 22 mars 1980, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Emile Coveney, retraité de la CTUCQ, époux de Mme Edith Dupont. Il demeurait au 1916 rue Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 mars 1980, à 10h30. Départ de la Maison des Eudistes.

6125, 1ère Avenue

à 10h pour l'église Notre-Dame-des-Laurentides et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Robert Guay (Yolande), M. et Mme Roland Garneau (Huguette), M. et Mme Yves Coveney (Hélène Shedy), sœur Louise, SFA, M. et Mme Jean-Marie Boucher (Jacqueline), M. et Mme Patrick Coveney (Claudette Rochon), M. et Mme Renald Coveney (Doris Racine), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Guavin (Jeanne), M. et Mme Maurice Maltais

(Germaine), M. et Mme Marius Labadie (Lucienne), M. et Mme Jean Verreault (Irène), M. et Mme Charles-Arthur Coveney (Cécile), M. et Mme Gérard Lavalée (Elise), M. et Mme Charles Dupont (Antoinette); ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Funérailles sous la direction du funérarium de l'An-

DROLET (Ferdinand) — A l'An-cienne-Lorette, le 23 mars 1980, à l'âge de 90 ans et 3 mois, est décédé M. Ferdinand Drolet, époux de feu dame Marie-Louise Boivin. Il demeurait au 860 rue Saint-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu mercredi, à 14h30. Départ du salon J-Léo Bédard Enr.

1547 rue Notre-Dame-Ancienne-Lorette

à 14h20 pour l'église de l'An-cienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belle-fille: M. et Mme Maurice Rousseau (Germaine), M. et Mme J.A. Martel (Diane), M. et Mme Gérard Gagné (Cécile), Mme Emile Picard (Simone), M. et Mme Maurice Drolet (Pauline Bélanger), M. Lucienne Drolet, M. Jeanne Drolet, M. Camille Drolet; ses sœurs: Mme Adolphe Drolet (Clara), M. et Mme Amanda Drolet; sa belle-sœur: Mme Alphonse Drolet, ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 842-1078.

FOURNIER (Joséphine Caron) — A St-Philémon, Cte Bellechasse, le 24 mars 1980, à l'âge de 92 ans et 2 mois, est décédée dame Joséphine Caron, épouse de feu Alphonse Fournier. Elle demeurait à St-Philémon, Cte Bellechasse. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 mars, à 16 heures. Départ du salon funéraire de St-Philémon à 15h45 pour l'église de St-Philémon et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles

GARNIER (Charles) — Au Pavillon Bellevue, de Lauzon, le 23 mars 1980, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Charles Garnier, retraité, époux de Mme Simone Bois, autrefois de Saint-Romuald. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 mars 1980, à 16h. Départ du funérarium.

CLAUDE MARCOUX LÉE — 96 de la Fabrique St-Romuald pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belle-fille: M. et Mme Robert Alain (Diane), M. et Mme Rodolphe Garnier (Marthe Rouleau), son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Henri Garnier, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Denis Alain, Martin et Stéphane Garnier. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19h, mardi soir le 25 mars.

GIROUX (Fernande) — A Québec, à l'âge de 66 ans, est décédée Fernande Giroux, fille de feu M. Arthur Giroux et de feu dame Juliette Perreault de St-Maxime de Scott. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 mars 1980, à 15h. Départ du funérarium de la caisse populaire, 220 Kennedy, St-Maxime de Scott à 14h45, pour l'église de Scott et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil sa sœur, frères, beaux-frères, belle-sœur, M. et Mme Edouard Catford (Marcelle), M. et Mme Paul H. Giroux, Benoit Giroux, ses neveux et nièces, M. et Mme André Catford, M. et Mme Bernard Côté, Dr et Mme André Poitras, M. et Mme Jean Giroux, M. et Mme Gilles Boissinot. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Edgar Mercier & Fils Inc.
Ste-Marie de Beauce

GUILMETTE (Ernest) — A Québec, le 23 mars 1980, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Ernest Guilmette, époux de feu dame Geraldine Blanchet. Il demeurait au 16 Mont-Carmel, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 mars 1980, à 10h. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée
1290, 1ère Avenue

à 9h50 pour l'église de St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil son fils, ses filles, gendres et belle-fille: M. et Mme Armand Guilmette (Jeanne d'Arc Lavoie), M. et Mme Lucien Beauvage (Jeannette Guilmette), M. et Mme Paul Beauvage (Jeanne d'Arc Guilmette); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Joseph Guilmette, M. Paul Guilmette, Mme Léonie

Leclerc, M. et Mme Monique Drolet, M. et Mme Lucien Guilmette, M. et Mme Eugène Guilmette, M. et Mme Ludger Guilmette; ses petits-enfants: Claude, Serge, André, Diane, Johanne, Linda, France, Mario, Nicole, Denise, Robert et Francine, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour informations: 529-9221.

LAVERDIÈRE (Edouard)



A l'Hôpital Ste-Monique-des-Sauces, le 24 mars 1980, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Edouard Laverdière, ex-employé du CPR, époux de feu dame Blanche Vézina. Il demeurait au 309 rue Darveau, Dubergier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 mars 1980, à 14h. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
270 Marie-de-l'Incarnation à 13h30 pour l'église de St-François-Xavier, Dubergier et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres 3 et belles-filles: M. et Mme Lionel Laverdière (Lucille Ferland), M. et Mme Marcel Laverdière (Marie-Claire Audbert), M. et Mme Gaston Laverdière (Bernadette Morissette), M. et Mme Fernand Laverdière (Gemma Hamel), M. et Mme Magella Laverdière (Lise Marquis), M. et Mme Roger Racine (Yolande), M. et Mme Georges Simard (Gertrude); ses frères: M. Achille Laverdière de Hartford, Connecticut, M. Lucien Laverdière, de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

LEMIEUX (Roger) — A Québec le 24 mars 1980, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Roger Lemieux, autrefois épier, époux de Mme Noella Nole, il demeurait au 379 boulevard Central, Dubergier. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 mars à 14h. Départ du funérarium.

LEMOINE (Roger) — A Québec le 24 mars 1980, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Roger Lemoine, autrefois épier, époux de Mme Noella Nole, il demeurait au 379 boulevard Central, Dubergier. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 mars à 14h. Départ du funérarium.

LESSARD (Frère Benoit)



A la suite d'une courte maladie, est décédé à Tokyo, Japon, le frère Benoit Lessard, connu sous le nom de frère Daniel-François de la communauté des Frères de l'Instruction chrétienne. Il était âgé de 64 ans 9 mois et comptait 49 ans de vie religieuse. Il laisse dans le deuil: M. et Mme Ralph Harris (Marielle) de Toronto; M. Roger Lessard de Evain, Abitibi; sœur Cécile Lessard, c.s.q. de Montevideo, Uruguay; M. et Mme Jacques Lessard de St-Jean-Port-Joli; R. pere Pierre Lessard, o.m.i. Mexico; M. et Mme Jean-Noël Lessard de Val-d'Or; M. et Mme Daniel Lessard de Val-d'Or; M. et Mme Laval Marquis de Saint-Charles de Bellechasse. Le frère Lessard s'est dévoué dans l'enseignement surtout dans la région de la Mauricie: Louiseville, Grand-Mère, Shawinigan où il fut directeur de l'ESSIC à la Pointe-du-Lac et aux Trois-Rivières. Il a enseigné quelques années à Mistassini et à Arvida ainsi qu'à Sainte-Croix de Lotbinière. Il fit un stage d'enseignement en Angleterre pendant 2 ans et depuis 1961, il se dévouait à l'école St-Mary's de Tokyo, école internationale que dirige la communauté. Les funérailles et la sépulture auront lieu à Tokyo. Sincères condoléances à la famille éplorée ainsi qu'à la communauté.

LEVESQUE (Charles) — A Québec, le 24 mars 1980, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Charles-Lévesque, époux de Mme Yvonne Levesque, époux en 2e noces de Mme Yvette

Cloutier. Il demeurait au 1560, rue Garnier, Québec. Un service sera chanté "en absence du corps" jeudi, le 27 mars, à 10h, en l'église St-Sacrement. La dépouille mortelle ne sera pas exposée et sera incinérée au crématorium.

LÉPINE-CLOUTIER LÉE — Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Walter; ses beaux-fils et belles-filles: M. et Mme Yvan Godbout, M. et Mme Jean-Yves Leblanc (Colette), M. et Mme Bernard Godbout, M. et Mme Céline Godbout, M. et Mme Jacques Vallières (Denise); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Camille Levesque, M. et Mme Gérard Levesque, M. et Mme Philippe Levesque, M. et Mme Paul Levesque, M. et Mme Irène Levesque, M. et Mme Jos. Robitaille (Mabel), M. et Mme Gerry Bédard (Louise), M. et Mme Armand Girard (Eva), M. et Mme Rita Verge, M. et Mme Paul Verge, M. et Mme Gérard Verge, M. et Mme Claude Verge, M. et Mme Normand Verge.

MCKENZIE (Murdoch) — A Québec, le 22 mars 1980, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Murdoch McKenzie, époux de Mme Béatrice Marquis. Il demeurait au 2756 Bel-Air, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mardi, le 25 mars, à 15h. Départ du funérarium.

LÉPINE-CLOUTIER LÉE — 1025 route de l'Église à 14h45 pour l'église St-Louis-de-France et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Robert Bibeau (Hélène), M. et Mme André et Louise McKenzie; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jacques Larue (Simone), M. et Mme Armand Labrie (Jacqueline) de Californie, M. et Mme J.-P. Marquis, M. et Mme Philipe Godbout, M. et Mme Aimé Brissot, M. et Mme Roland Brissot, M. et Mme Lionel Marquis. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

MOISAN (Antoine) — A Québec, le 22 mars 1980, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Antoine Moisan. Il demeurait au 1756 rue Sainte-Famille, Ancienne-Lorette. A la demande du défunt, son corps sera incinéré. Une cérémonie religieuse aura lieu mardi, le 25 mars 1980, en la chapelle du crématorium.

MOREAU (Michel) — A Ste-Foy, le 23 mars 1980, à l'âge de 20 ans, est décédé accidentellement M. Michel Moreau, fils de Mme Annette Quéllet et de feu M. Adrien Moreau. Il demeurait au 770 rue de Norvège, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 mars à 15h30. Départ du salon.

J. Léo Bédard Enr.
1547 rue Notre-Dame-Ancienne-Lorette

à 15h20 pour l'église l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre sa mère, ses frères et sœurs: Richard, Renée, Lynn, M. et Mme Michel Labbé (Ann), M. et Mme Moreau et un petit neveu, Christian Labbé; ses oncles et tantes: M. et Mme Philippe Quéllet, M. et Mme Jérôme Gagné (Thérèse Quéllet) et plusieurs cousins et cousines. Pour renseignements: 842-1078.

OLIVIER (P. Jules) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 24 mars 1980, à l'âge de 79 ans, est décédé M. P. Jules Olivier, époux de feu Marie-Alma St-Pierre. Il demeurait au 2899 rue Valmont, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 mars 1980, à 10h30. Départ de la maison funéraire

Brien & Montelle Ltée
160 rue Bail
Sherbrooke

à 10h15 pour l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, et de là au cimetière St-Michel. Il laisse dans le deuil sa fille: M. et Mme Lionel Blais (Louise), de Ste-Foy; ses petits-enfants: M. et Mme Donald Neron (France), St-Augustin, M. et Mme André Blais (Gisèle), St-Augustin, M. et Mme Denis Morin (Nicole), de Ste-Foy; M. et Mme Mireille Blais, de Ste-Foy; un petit-fils: Matthieu Blais; ses frères et sœurs: M. Elodora Olivier, Montréal; Mme veuve Stan Dupuis (Bernadette de Coaticook); M. Gaston Genais, Sherbrooke; ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour renseignements: (819) 565-9393.

PAQUET (Claude) — A Québec, le 23 mars 1980, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Claude Paquet, époux de Mme Marguerite Legaré. Il demeurait à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 mars à 10h. Départ du funérarium.

LÉPINE-CLOUTIER LÉE — 1025, route de l'Église à 9h45, pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Pierre Paquet (Michelle Alain), M. et Mme Denis Paquet (Francine Nantel), M. et Mme Jean-Fillion (Hélène), M. Jacques Paquet, M. Robert Paquet, M. Michel Paquet, M. Denis Voiselle; sa mère: Mme Marie-Anne Paquet; plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Il sera exposé à partir de mardi le 25 mars 1980 à 14h. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

PELLETIER (André) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 23 mars 1980, est décédé M. André Pelletier, employé civil à sa retraite, époux de Mme Gabrielle Huot. Il demeurait au 64, est, Crémazie, Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils et sa belle-fille: M. et Mme Claude Pelletier (Jennifer Carroll), sa fille: Mme Claire Pelletier d'Alberta, ses sœurs: Sœur Berthe Pelletier, Bon Pasteur d'Angers, de Montréal, Mlle Cécile Pelletier de Floride, Mlle Cécile Pelletier de Floride, Mlle Isabelle Huot et Mme Marcel Tardif de Trois-Rivières. Ses petits-enfants: France et Jacqueline ainsi que neveux et nièces. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera célébré, à la mémoire du défunt, en l'église St-Cœur de Marie, jeudi, le 27 mars à 11 heures. Toute offrande sera versée au Chapitre de Québec, de la Société Québécoise pour enfants autistiques, 525, boulevard Hamel est suite A-21, Québec G1N 2S8.

ROY (Donat) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 23 mars 1980, à l'âge de 72 ans est décédé M. Donat Roy, typographe retraité, à l'emploi du journal LE SOLEIL, durant 52 ans, époux de Mme Raphaëlle Lantagne. Il demeurait au 618, 2e Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 mars à 14h. Départ du

Funérarium de l'Anse
280, 8e Avenue

à 13h45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Gilles Richard (Denise), M. et Mme Edouard Roy (Eddy), Alain (Michèle), M. et Mme Jean Roy (Jocelyne Paré), de Lévis; ses frères: M. Joseph Roy, M. Maurice Roy; ses sœurs: Mme Rodolphe Cunningham, Mme Lucienne Harvey; ses belles-sœurs: Mme Laure Maguire, Mme Simone Lantagne, Mme Lucienne Lantagne, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

SAVARD (Jean-Charles) — A Québec, le 24 mars 1980, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Jean-Charles Savard, époux de Mme Colette Pageau. Il demeurait à Lac-St-Charles. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 mars, à 14h. Départ du funérarium.

SAVARD (Jean-Charles) — A Québec, le 24 mars 1980, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Jean-Charles Savard, époux de Mme Colette Pageau. Il demeurait à Lac-St-Charles. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 mars, à 14h. Départ du funérarium.

TREMBLAY (Antoinette Lauzé) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 23 mars 1980, à l'âge de 86 ans et 3 mois, est décédée dame Antoinette Lauzé, épouse en premières noces de feu M. Odilon Bergeron et en deuxième noces de feu M. Jean-Baptiste Tremblay. Elle demeurait au 17er de St-Flavien et autrefois de Desquet, comté de Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 mars, à 14h30. Départ du salon funéraire de Beauport Ferland Dupuis Ltée

1 rue Roberge St-Flavien à 2h, pour l'église de Desquet et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs et plusieurs neveux et nièces.

Mme Marie-Ghette Lapointe, ses filles Ginette et Diane et la famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Gérard Lapointe, soit par offrandes de messes et de fleurs, visites ou assistance aux funérailles. A tous, un cordial merci!

TARDIF (Armand) — Les familles Tardif, Ruel, Roy et Gariépy remercient parents et amis pour les marques de condoléances témoignées à l'occasion du décès de Armand Tardif, Boischatel, le 25 février 1980.

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BOUCHER (Roger) — Samedi, le 29 mars 1980, à 11h, en l'église de la Nativité de Beauport, sera chanté le service anniversaire de M. Roger Boucher, époux de Mme Doris Jacques. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRATTE (ucie Beauré) — Samedi le 29 mars, à 16 heures, en l'église Notre-Dame des Victoires, sera chanté une messe anniversaire pour Mme Lucie Beauré-Pratte. Parents et amis y sont invités.

760 FAVEURS OBTENUES

GRAND remerciement à Sa Sainteté le pape Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.C.



REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII pour faveurs obtenues avec promesse de publier.

REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveurs obtenues avec promesse de publier L.H.

REMERCIEMENTS à St-Expédit pour vente de propriété avec promesse de publier C.C.

SERVICES SPECIAUX

687-1437

ELVSE FLEURS
1335 Chemin Ste-Foy
St-Sacrement

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561.

DECES ET AVIS DIVERS

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Tension au Mali

DAKAR (AFP) — La répression par les autorités maliennes des récentes manifestations scolaires à Bamako a fait "plusieurs morts dont deux professeurs et deux dirigeants étudiants", ont affirmé hier des étudiants maliens à Dakar.

Ces étudiants, environ une cinquantaine, occupent depuis hier matin les locaux de l'ambassade du Mali à Dakar, pour protester contre la mort en prison, à Bamako, de Abdoul Karim Camara, dit "Cabral", secrétaire général de l'Union des élèves et étudiants du Mali (UEEM).

Dans des informations diffusées à Paris, l'Association des étudiants et stagiaires maliens en France (AESMF)

a estimé que M. Camara est mort "des tortures qui lui ont été infligées". L'association a également dénoncé la mort d'un étudiant à la suite de blessures par balles, et la disparition de deux professeurs.

Le parti unique malien, l'Union démocratique du peuple malien (UDPM), a reconnu officiellement la mort de "Cabral", qu'il a "vivement regrettée" et dont il s'est "excusé" auprès des parents de la victime. L'UDPM a toutefois nié qu'il y ait eu d'autres décès, et qualifié de "rumeurs fantaisistes" les informations sur les conditions de détention des élèves arrêtés à la suite des manifestations d'étudiants des 8 et 9 mar.

Elle a été découverte par un officier américain et un touriste canadien de l'Ontario, M. Ronald Larmondin, qui, attirés par des gémissants venant de l'intérieur de l'amoncellement de roches, crurent tout d'abord qu'il s'agissait d'une mouette blessée.

Sous le poids de ces pierres, a déclaré un policier, il est vraiment extraordinaire qu'elle n'ait pas été étouffée.

Jeffery Goldberg a été arrêté grâce aux témoignages de touristes qui avaient vu s'éloigner un homme transportant un paquet.

Une cellule de l'ETA démantelée en Espagne

MADRID (d'après AFP et AP) — La police espagnole a démantelé l'infrastructure que la branche politique-militaire de l'organisation séparatiste basque ETA (ETA-PM) maintenait dans les Asturies, à Valence et en Andalousie, à l'indiquer hier le directeur de la sécurité de l'Etat, M. Alberto Salazar Simpson.

L'enquête de la police a permis d'établir que 16 membres de l'ETA-PM arrêtés au cours de la semaine dernière sont des dirigeants de cette organisation qui avaient organisé notamment l'enlèvement, le 11 novembre dernier, du député centriste Javier Ruperez, libéré le 12 décembre, ainsi que la campagne d'attentats contre les centres touristiques espagnols, l'été dernier.

Les membres de l'ETA-PM projetaient d'organiser une campagne similaire en juillet et août de cette année. L'enquête a permis de découvrir une villa, transformée en "prison du peuple", où avait été emprisonné M. Ruperez, à Hoyo de Pinares (province d'Avila).

La police a notamment trouvé dans cette villa 80 kg d'explosif, quatre pistolets,

une mitrailleuse "Sten", quatre grenades et 300 cartouches de 9 mm Parabellum.

Malgré tout, des attentats dont la responsabilité incomberait aux séparatistes basques ont fait hier deux nouvelles victimes en Espagne.

(PC) — M. Claude Himbeault a été nommé président national du conseil d'administration du comité organisateur de la fête nationale du Québec.

C'est ce qu'annonçait récemment le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard.

M. Himbeault succède à M. Marcel Couture qui a occupé ce poste pendant plusieurs années. M. Himbeault est par ailleurs coordonnateur à l'Office national du film et secrétaire du Service régional des loisirs de la région du sud-ouest.

IVANHOE INC.

déploie le décès tragique de son vice-président et directeur général

M. RALPH H. ORDOWER

survenu vendredi soir dernier.

En témoignage à la mémoire du disparu, tous les bureaux administratifs seront fermés aujourd'hui le mardi 25 mars 1980.

Le personnel exprime ses plus sincères condoléances à la famille en deuil.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

LAPORTE (Gérard)



Mme Marie-Ghette Lapointe, ses filles Ginette et Diane et la famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Gérard Lapointe, soit par

Selon la Commission de la représentation électorale

L'Assemblée nationale devrait avoir 122 députés

par Raymond GIROUX

La Commission de la représentation électorale a proposé hier d'augmenter de 110 à 122 le nombre des circonscriptions électorales lors du prochain scrutin provincial.

La circonscription de Lévis de-

viendrait la plus peuplée au Québec avec ses 45,662 électeurs. Elle serait ainsi l'une des dix circonscriptions qui dépassent la norme de 40,000 prévue par la loi, mais que la commission justifie dans son rapport qui a été déposé hier à l'Assemblée nationale

par le respect du sentiment d'appartenance.

Cette publication prématurée, car le dépôt était normalement prévu pour aujourd'hui, entraîne l'inconvénient que les cartes des nouvelles circonscriptions ne peuvent être reproduites en détail dans nos éditions de ce jour.

Le projet dont les députés ont pris connaissance hier comporte l'addition de 12 nouvelles circonscriptions, dont une comme prévu dans la région de Québec.

La nouvelle circonscription de La Peltre, qu'on appelait Neufchâtel lors

de la tournée de consultation du mois dernier, comprendra l'Ancienne-Lorette, Cap-Rouge, Saint-Augustin et une partie du quartier Neufchâtel.

Les districts des Saules et de Duberger redeviennent unis, dans la dernière proposition de la commis-

sion, ce qui répond à une demande générale de la population locale.

A la haute ville, les commissaires ont cédé aux arguments des péquistes de Louis-Hébert et transféré à Jean-Talon la partie sud de la ville de

(Suite à la page A2, 3e col.)

J. BOUCHARD & FILS LTEE
Directeur de funérailles
et service d'ambulance
350, 5e Rue, Québec
529-9221

LE SOLEIL

gen-tec inc. 2625 Dalton,
Ste-Foy 651-8000

REPARATION, CALIBRATION ET LOCATION D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES DE TOUTES MARQUES.
En atelier ou sur place

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

56 PAGES 4 CAHIERS

QUEBEC, MARDI 25 MARS 1980

84e ANNEE, No 76

GASPE - PERCE - ABITIBI 45¢

QUEBEC 25¢



Deuxième échec électoral

Fabien Roy, chef du Crédit social, a subi hier sa deuxième défaite électorale en autant de mois. Derrière le candidat vaincu cette fois-ci dans Frontenac, on aperçoit son épouse Pauline.

L'industrie québécoise de la pêche devra s'améliorer ou disparaître

par Florent PLANTE

envoyé spécial du Soleil

GASPE — L'industrie québécoise de la pêche est arrivée au tournant de son histoire. A très court terme, il faut que la qualité des produits de la mer soit considérablement haussée, sinon c'est la disparition de cette industrie qui ne pourra écouler ses produits ni sur le marché international ni sur le marché intérieur.

C'est l'avertissement qu'a servi hier soir, à Gaspé, le sous-ministre associé des Pêches maritimes du Québec, M. Marcel Daneau, aux quelque deux cents participants à la première conférence annuelle de cette industrie dont le thème est la qualité.

M. Daneau a dit que le consensus est établi et que tous les intervenants, pêcheurs, industriels et gouvernements, reconnaissent l'importance d'offrir un produit de qualité. Le sous-ministre a rappelé qu'en 1979, on a pêché 72,000 tonnes de poissons et de fruits de mer au Québec, atteignant une valeur d'environ 48 millions de dollars au débarquement. En 1985, on prévoit des débarquements de 160,000 tonnes.

Plutôt dans la journée d'hier, un autre conférencier invité, M. Gerald Boutin, du Bureau de normalisation du Québec, tenait des propos semblables, précisant toutefois que l'avenir des pêches dépend de l'orientation que les principaux intervenants lui donneront d'ici les deux prochaines années.

Selon lui, si la situation ne s'améliore pas, les marchés disparaîtront. S'ils demeurent ouverts, alors les prix payés pour les produits québécois seront bien inférieurs à ceux que l'on pourrait espérer.

L'alarme

Le problème de la qualité du poisson n'est pas exclusif à l'industrie québécoise, mais bien à toute l'industrie canadienne des pêches.

M. Normand Guérin a sonné une première fois l'alarme hier matin, avant que les participants n'aillent travailler en atelier, en leur disant que sur le marché de Boston, beaucoup de produits canadiens de la pêche sont actuellement vendus environ 25 pour 100 moins chers que des produits

semblables venant de l'Islande ou de la Scandinavie.

M. Guérin, spécialiste à la section des pêches au ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, affirme qu'à cause de ce manque de qualité, l'industrie canadienne du poisson a ainsi perdu 17 millions de dollars en 1979.

"Quand allons-nous cesser de vendre notre poisson, particulièrement la morue congelée, 40 cents de moins la livre", a dit M. Guérin.

Il dit que les acheteurs américains

(Suite à la page A2, 2e col.)

☐ autre nouvelle à la page A-15

Le libéral Corriveau réélu dans Frontenac Roy évite un revers humiliant

par Léonce GAUDREAU

envoyé spécial du Soleil

THETFORD MINES — Les libéraux ont réussi à conserver le dernier siège qu'il restait à combler de l'élection générale du 18 février dernier portant ainsi à 74 sur 75 leur représentation au Parlement d'Ottawa.

Mais ils n'ont pas réussi malgré les efforts astronomiques qu'ils ont investis dans cette élection complémentaire de Frontenac, à donner à Fabien Roy la leçon qu'ils lui promettaient.

Le travail traditionnellement artisanal des créditistes a en effet empêché de faire sombrer leur chef dans l'humiliation complète un mois après l'élimination de son parti au Parlement. Non seulement les libéraux n'ont pas réussi à faire doubler la majorité de 1974 (5,442) mais le député Léopold Corriveau a eu peine à conserver 3,775 voix de majorité. Après 205 bureaux de scrutin sur 226, M. Corriveau accumulait 13,379 voix contre 9,604 pour Fabien Roy et 4,516 pour le conservateur Yves Lauzon.

Le leader provincial du Nouveau Parti démocratique, Jean-Denis Lavigne, n'a obtenu que 1,612 voix, faisant figure notablement dans les villes minières de Thetford Mines et de Black Lake, touchées par une grève de l'amiante depuis trois semaines, contrairement à ce que ce parti pouvait théoriquement espérer. Les autres bulletins sont allés à l'indépendant Hugues Gilbert (168 voix), le créditiste indépendant Jean Turmel (87 voix), l'indépendante Patricia Métivier (86 voix) et la dernière place au marxiste-léniniste Jean-Daniel Nolin.

La baisse de majorité séparant M. Corriveau de son adversaire est due en partie au faible taux de participation des électeurs à cette élection complémentaire, provoquée par la mort subite du candidat créditiste Nelson Lessard, une semaine avant le scrutin général du 18 février: 18 pour 100 de moins d'électeurs qu'en 1974, soit 61 pour 100 contre 79 pour 100.

En terme de pourcentage, l'organisation libérale fortement dominée par des appuis extérieurs — son principal organisateur était le jeune député

Jean Lapierre de Sheldford et de nombreux autres députés et ministres sont venus dans la circonscription — a réussi à conserver 45 pour 100 des suffrages à son vieux poulain, M. Corriveau s'était fait élire une première fois en 1970, lors d'une élection

(Suite à la page A2, 1re col.)

Cols-bleus au travail à Montréal

(D'après PC) — Les 5,600 cols-bleus de la ville de Montréal, qui étaient en grève depuis six semaines, ont repris le travail, selon leur horaire, à partir de minuit la nuit dernière, comme le leur imposait une loi adoptée à l'unanimité, en fin de soirée, par l'Assemblée nationale.

Le président du syndicat, M. Réjean Gauthier, n'avait pas attendu la fin de l'étude du projet de loi 93 pour faire appel "au sens des responsabilités des syndiqués ont fait preuve tout au long du long conflit", afin qu'ils retournent au travail sans incident.

Tout en appuyant le projet de loi, les députés libéraux ont reproché au gouvernement d'avoir attendu pour régler le conflit. Plusieurs ont souligné qu'il fallait absolument remplacer le droit de grève dans les services publics par l'arbitrage obligatoire.

Le chef de l'opposition Claude Ryan a déclaré, quant à lui, qu'il continuerait à appuyer ce droit de grève à la condition que le gouvernement manifeste clairement sa volonté d'intervenir dès que l'intérêt du public est lésé. Il a aussi pris à parti M. Louis Laberge, le président de la FTQ, en lui reprochant de filer une lune de miel avec le régime Lévysque et de ne pas s'être opposé à l'adoption de la loi.

(Suite à la page A2, 1re col.)

Parizeau dévoile son 4e budget

(PC) — C'est à 20h ce soir, que le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, fera connaître le budget du Québec pour l'année 1980-81.

Il s'agira du quatrième budget présenté par M. Parizeau depuis que le Parti québécois a pris les rennes du gouvernement en novembre 1976.

Comme le veut la tradition, le plus grand secret a entouré la préparation du budget et même si les spéculations vont bon train, nul ne peut se vanter de connaître la nature des mesures financières que le ministre dévoilera ce soir à la population du Québec.

L'an dernier, M. Parizeau avait dévoilé un budget de \$14,96 milliards. Les revenus de l'Etat n'étant que de \$13,51 milliards, le déficit avait été de \$1,45 milliard. Ce déficit était supérieur de \$110 millions à celui de l'année précédente.

Beaucoup d'observateurs s'attendent à ce que le budget soit en équilibre.

mardi

Archevêque abattu

Adversaire de la violence, l'archevêque de San Salvador, Mgr Romero, a été abattu, hier, alors qu'il célébrait la messe dans la capitale de ce pays.

page D-1

Relance modeste à Petite-Rivière

Notre chroniqueur Claude Larochelle a appris que le projet de créer une station de ski à Petite-Rivière-Saint-François progresse de façon modeste.

page C-2

Le divorce et l'Eglise

Dans le dernier article de la série, Jean Martel parle de l'intolérance dont est victime un croyant divorcé et remarié.

page A-7

Radio-Québec fait des mécontents

Les télévisions privées voient Radio-Québec comme un concurrent. Yves Bernier cite une lettre de "consternation" envoyée au ministre Vaugois.

page C-11



Mode: le printemps permet aussi aux tricots de prendre la vedette.

page B-8

Un détenu déterminé

PARIS (AFP) — Un détenu français, qui proteste de son innocence depuis sept ans, vient d'adresser son oreille gauche au Garde des sceaux, accompagnée d'une lettre d'explication, a-t-on appris, hier, à Paris de bonne source.

Ce n'est pas la première fois que Maurice Locquin s'ampute volontairement. En octobre 1979, il avait envoyé son petit doigt au ministre de la Justice et en novembre, il lui a expédié son dentier. Dans la lettre qui accompagne le dernier envoi, Maurice Locquin écrit notamment "qu'il portera ainsi les stigmates de l'erreur judiciaire".

Maurice Locquin a été accusé de deux hold-up et condamné pour l'un et acquitté pour l'autre. "Il est prouvé que les deux hold-up ont été commis par les mêmes auteurs, avec les mêmes armes. Je suis innocent. Je le crierai jusqu'à ma mort, morceau par morceau", clame-t-il.

Maurice Locquin, après l'envoi de son petit doigt au Garde des sceaux, avait été placé en milieu psychiatrique. "Au lieu de reconnaître son erreur, écrit-il, la justice essaie de me faire passer pour fou."

sommaire

Annonces classées	D-3 à D-15
Arts et spectacles	C-9 à C-11
Bandes dessinées	D-16
Bridge	D-6
Carrières et professions	A-14
Décès	D-17
Economie-finances	B-4 à B-7
Feuilleton	D-5
Horoscope	D-15
Information régionale	A-4 et A-5
Mode	B-8 et B-9
Monde	C-12, D-1 à D-18
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-4
Où aller à Québec	C-10
Page documentaire	A-7
Patron	D-6
Pierre Champagne	A-11
Sport	C-1 à C-8
Télévision	D-17 et C-11

météo

Aujourd'hui et demain: nuageux avec éclaircies. Temps doux.

détails, page D-3



Corriveau réélu

Le candidat libéral Léopold Corriveau jubilait, hier soir à Thetford Mines, après avoir été réélu député du comté de Frontenac.

Roy évite un...

(Suite de la première page)

complémentaire avec 6.000 voix de majorité sur le créditiste.

"Victoire morale"

De son côté, Fabien Roy a fait monter les créditistes de deux points, soit de 31 pour 100 à 33 pour 100, avec très peu de moyens. Il affirmait hier soir avoir fait l'élection avec moins de \$5.000. L'observation sur place l'indique. M. Roy a dit voir dans cette victoire morale selon son expression, une grande leçon de démocratie, de dévouement et de sincérité qui a gagné sur la "machine rouge infernale".

On ne saura qu'aujourd'hui l'avenir de M. Roy. Il va probablement décider de continuer; l'élection d'hier soir l'ayant convaincu que le Crédit social n'était pas mort et qu'il demeurait une doctrine, une philosophie toujours présente.

Il explique sa défaite par les attaques concertées de ses adversaires et plus généralement par l'incapacité du parti créditiste à rallier ses troupes. Il croit avoir notamment été touché par la stratégie du candidat conservateur de mettre en doute la validité de sa candidature, du fait qu'il se présentait candidat pour une deuxième fois, depuis la défaite du 18 février en Beauce et partout au Québec.

Cols-bleus...

(Suite de la première page)

La loi spéciale prévoit que le différend ne sera pas réglé par l'Assemblée nationale mais par un arbitre.

Ce dernier, qui sera nommé par les deux parties ou le ministre du Travail s'il n'y a pas accord sur le choix, disposera de 90 jours pour rendre sa sentence et son document servira de convention collective.

L'entente imposée sera valide jusqu'au 31 décembre 1981.

Parizeau dévoile...

(Suite de la première page)

dent néanmoins à ce que le gouvernement favorise nettement les contribuables à l'occasion de son budget. On croit que cette attitude pourrait amener les contribuables à considérer d'un oeil favorable le gouvernement actuel et à partager par la suite son option constitutionnelle.

Mesures

L'an dernier, le gouvernement du Québec avait rempli une promesse électorale faite en 1976.

Il avait indexé à un taux de 6 pour cent les exemptions personnelles des contribuables. La mesure avait pour

effet d'alléger le fardeau des citoyens à faible revenu tandis que les hauts salaires avaient dû encaisser le coup.

M. Parizeau avait expliqué que cette mesure de justice distributive visait à diminuer l'écart entre les plus riches et les plus pauvres de la société.

M. Parizeau avait de plus annoncé des mesures susceptibles d'aider à la relance de l'économie québécoise.

L'abolition de la taxe de 8 pour cent sur les vêtements et les chaussures avait permis une résurrection de ces industries jadis florissantes au Québec.

M. Parizeau avait également suspendu la taxe sur les chambres d'hôtel afin d'aider le tourisme.

Un plan de modernisation des

L'Assemblée nationale...

(Suite de la première page)

Sainte-Foy en échange du campus universitaire qui demeure dans Louis-Hébert.

Ils rattachent également le reste du quartier Saint-Jean-Baptiste à Taschereau, mais non la partie sud du boulevard Saint-Cyrille dont le député Richard Guay ne voulait pas. La commission a de plus rompu une longue tradition en affectant le secteur de Notre-Dame-de-la-Garde à Taschereau au lieu de Jean-Talon.

Montmorency, de son côté, dépassera également la norme de 40.000 électeurs de quelque 500 personnes, car la commission accepte la demande unanime de toute la population de Château-Richer de demeurer dans cette circonscription.

Sur la Rive-Sud, la commission a accepté la demande des municipalités de Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Bernières de ne pas faire partie de la circonscription rurale de Lotbinière... opinion d'ailleurs partagée par les habitants de cette dernière.

Comme elle a aussi refusé d'ajouter une quatrième circonscription dans ce secteur pour le moment, Lévis devient carrément hors norme, mais les citoyens de la Rive-Sud apparaissent plus intéressés, lors des audiences publiques, à se reconnaître dans leur député qu'à être moins nombreux à le choisir.

Sur la Côte-Nord, les citoyens de Port-Cartier, qui ont presque forcé la commission à venir siéger dans leur région, ont eu gain de cause et demeurent dans Duplessis.

Dans le Nouveau-Québec, les Inuit n'ont pas droit à une circonscription particulière, mais leur territoire est détaché de Duplessis pour s'intégrer à la nouvelle circonscription d'Ungava, qui comprend également la région de la baie James et les municipalités de Chibougamau, Chapais et Matagami.

Dans l'Est du Québec, les citoyens

de Sainte-Luce et de Luceville ont également eu gain de cause et demeurent dans Rimouski, alors que la proposition initiale les transférait dans Matapédia.

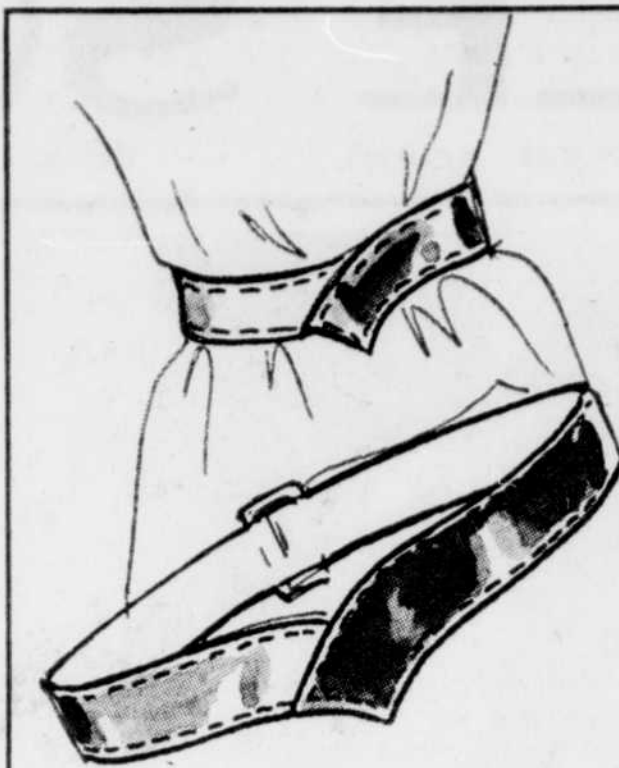
Témiscouata, de son côté, renaitra de ses cendres mais recevra l'apport de plusieurs nouvelles municipalités comme Trois-Pistoles, alors qu'elle est en ce moment allée à Kamouraska et qu'elle devait disparaître complètement selon le rapport préliminaire.

Rappelons que la carte dévoilée hier n'est pas nécessairement définitive: seulement à voir de quelle façon les députés la décortiquaient pendant la période des questions, il faut s'attendre à ce qu'elle provoque de nombreuses discussions, même si le dernier mot revient de droit à la Commission de la représentation électorale.

Jeudi matin, les députés en débat-

tront en commission parlementaire, avant d'entreprendre un débat de cinq heures d'ici la mi-avril, par suite d'un amendement à la loi qui prolonge de deux semaines la date limite pour l'adoption de la carte.

La Commission de la représentation électorale, sous la direction de Me Jean-Luc Lemieux, est formée du directeur général, Me Pierre-F. Côté et de son prédécesseur, le juge François Drouin.



ceinture asymétrique aux tons opposés

en cuir verni deux tons, forme en V au milieu portée à l'avant ou à l'arrière, boucle rectangulaire recouvert, blanc/noir, fushia/rose, aqua/vert 27" et 31" \$11.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

LE TRICOT DE COTON



à l'heure détente... robe bustier en tricot de coton

longue, appliqué linéaire contrastant, fendue sur les côtés, élastique à la taille, turquoise, fushia, jaune P.M.G. \$20.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

Votre loyer

Question: Un locataire ayant des problèmes dans son logement (tuyauterie, bris de vitres, etc.) peut-il exiger une réparation rapide de son propriétaire et quels sont ses recours pour le faire passer aux actes?

Réponse: Oui, en vertu du code civil, si le propriétaire n'effectue pas les réparations auxquelles il est tenu, le locataire peut, sans préjudice à ses droits et autres recours, s'adresser par requête au tribunal de droit commun ce qui exclut la Régie des loyers, pour obtenir la permission de retenir le loyer afin de forcer le propriétaire à faire les réparations.

La Quotidienne
2-6-6
(Tirage de lundi)

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Sam: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

le mot du jour

Beau dommage

Au moment où l'on croyait avoir fait le tour des locutions toujours invariables, voilà que surgit: "aux détriments des". Que ce soit au préjudice d'une personne ou des habitants de toute la terre, on écrit toujours: au détriment.

Pierre BELLEAU



Prisonniers des glaces

Comme l'atteste bien cette photo, des navires sont aux prises avec d'immenses champs de glace dans le golfe Saint-Laurent. En gros plan, le traversier Marine Atlantica a 142 passagers à son bord et 56 membres d'équipage. Parti de Terre-Neuve, il devait arriver à North Sydney, en Nouvelle-Ecosse, vers 05h dimanche, et il était encore prisonnier des glaces, hier soir. Le brise-glace Labrador, au loin, est dans la même situation de même que le traversier-rail Frederick Carter et le brise-glace Louis St-Laurent.

Le Canada est à vendre pour \$15.6 trillions

TORONTO (PC) — Un courtier en immeubles de Mississauga, en Ontario, vient de lancer un projet qu'il qualifie de tout simplement sensationnel. Il y travaille depuis quelques années.

Il offre à 16 millions de personnes de devenir millionnaires, sans effort réel, et ces futurs millionnaires seraient vous : il suffirait de

vendre le Canada aux Etats-Unis pour \$15.6 trillions...

M. Ben Pich a élaboré dans les détails son projet en huit points. En gros, les Etats-Unis verseraient \$1 million à chaque citoyen et chaque citoyenne du Canada, âgés de plus de 18 ans.

"Ils veulent nos eaux, notre pétrole, notre gaz et les mé-

taux de notre sous-sol. Qu'on leur offre et, pourvu qu'ils payent, qu'ils prennent tout. Nous, les Canadiens, prendrons tous notre retraite," explique-t-il avec conviction.

M. Pich, qui offre de s'occuper de la transaction, voit plusieurs avantages pour les deux parties. D'abord tous les Canadiens auront un avenir de tout repos assuré.

Comme ils seront tous millionnaires, ils abandonneront tous leurs emplois. Les Etats-Unis pourront alors résoudre leur problème de chômage en envoyant travailler leurs citoyens au Canada.

M. Pich est assuré que, si nous savons bien présenter le projet à Washington, les Américains verront là un excellent investissement à long terme.

L'idée est venue à l'esprit de M. Pich, il y a une couple d'années, après une déclaration de l'ancien chef conservateur de la Saskatchewan, M. Dick Collier, selon lequel le seul espoir de survie du Canada était l'union avec les Etats-Unis.

Naturellement, l'acquisition du Canada par les Etats-Unis entraînerait certains petits changements politiques : par exemple, le premier ministre canadien deviendrait le vice-président des nouveaux Etats-Unis agrandis; les sénateurs canadiens seraient mis à la retraite; les députés canadiens passeraient à la Chambre des représentants; et les premiers ministres provinciaux deviendraient les gouverneurs des nouveaux Etats qui naîtraient nécessairement.

demis de leur fonction depuis le début de janvier 1980, allaient avoir eu de bonnes raisons pour s'absenter des séances du conseil municipal.

Le secrétaire de la municipalité, M. Yvon Demers, qui doit agir comme président du scrutin, a déclaré au SOLEIL, hier, qu'il attendra l'expiration d'un délai de 30 jours avant de procéder à une élection. La date de ce scrutin sera donc fixée ultérieurement.

Un seul poste de conseiller fera toutefois l'objet d'une élection prochaine.

Car le poste laissé par M. Robert Roger, conformément à une disposition du code municipal ne sera pas comblé avant l'automne prochain, période à laquelle devait normalement expirer le mandat de M. Roger.



BUREAUX A LOUER
pour professionnels
1500 pi. ca.
disponibles
St-Henri de Lévis
882-0801

Conseillers exclus: La cour donne raison à Saint-Apollinaire

par Gilles PEPIN

SAINT-APOLLINAIRE — Le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure, vient de donner raison à la municipalité de Saint-Apollinaire, dont la majorité des conseillers avait démis de leurs fonctions deux conseillers qui s'étaient absentés de séances du conseil pendant plus de 90 jours.

MM. Rousseau et Roger,

Une requête avait été présentée par ces deux anciens conseillers, MM. Placide Rousseau et Robert Roger, de Saint-Apollinaire. C'est en référence à l'article 237 du code municipal que le juge a rendu sa décision et rejeté la requête des conseillers démis.

Le BVA est en réorganisation

(PC) — Le ministre des Finances et président du Conseil du Trésor, M. Jacques Parizeau, a assuré, hier, le député unioniste de Nicolet-Yamaska que la réorganisation administrative du Bureau des véhicules automobiles est en voie de réalisation.

Le ministre a précisé à M. Serge Fontaine qu'il ne fallait toutefois pas entretenir trop d'illusions. "Il faudra un certain temps pour réorganiser cette machine administrative", a-t-il dit.

Il a expliqué qu'une récente étude a démontré que le BVA a besoin d'une "mise au point assez sérieuse", particulièrement depuis la mise en place du régime d'assurance-automobile qui a amené une augmentation importante du volume de travail.

L'étude dont a fait allusion M. Parizeau concluait à "l'inefficacité globale" des systèmes de gestion et d'information du BVA.

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire
• PHARMAPRIX
inséré dans cette édition.

Primaires New York-Connecticut Un sondage réduit l'avance de Carter

NEW YORK (d'après AFP et Reuter) — Les élections primaires, qui se disputent dans les Etats de New York et du Connecticut, vont certainement se traduire par de nouvelles victoires pour le président démocrate Jimmy Carter, même si un sondage révèle une remontée de son rival, le sénateur Edward Kennedy, et pour M. Ronald Reagan, son adversaire républicain.

Un sondage Lou Harris révèle que l'avance de 61 à 34 que détenait le président Carter sur le sénateur Kennedy, il y a une semaine, s'est réduite à 56-36 depuis.

Au niveau des démocrates juifs, le

sondage indique cependant que, même si le vote américain aux Nations unies du 1er mars a fortement déplu à la communauté juive, elle votera quand même pour le président Carter.

"Ne pas voter pour Carter signifierait qu'il est possible de se tourner vers quelqu'un d'autre, or Kennedy n'inspire pas confiance", a dit un homme politique juif de l'Etat de New York.

Le vice-président Mondale, qui fait campagne pour le président Carter à New York, a assuré hier soir devant un auditoire juif. "Nous soutiendrons toujours Israël." Une voix s'est aussitôt élevée pour dire: "On ne vous croit pas." Mais le vice-président a été

chaleureusement applaudi au terme de son allocution, et des cris de "Mondale, président", ont été lancés.

Il semble donc que le léger rattrapage enregistré par M. Kennedy se situe surtout du côté de la communauté noire de l'Etat de New York.

S'il emporte les deux élections primaires d'aujourd'hui aussi largement que prévu, le président Carter, qui n'est toujours pas sorti de Washington depuis le début de la campagne, sera quasiment hors d'atteinte du sénateur Kennedy. Il a déjà acquis 535 sièges de délégués à la convention nationale démocrate contre 189 seulement au sénateur Kennedy.

La première femme policier à Québec "Ça fait curieux et bizarre un peu, mais je suis prête"

par Guy DUBE

Seule femme parmi les 432 policiers de la ville de Québec, Julie Cloutier, 22 ans, originaire de Saint-Odilon, dans la Beauce, a entrepris sa première journée, hier, avec beaucoup d'optimisme.

"Ça fait curieux, ça fait bizarre un peu. C'est étonnant, on se sent drôle. Je ne me sens pas comme hier matin. Mais je suis prête à faire face au pour et au contre, à tout ce qui peut arriver", a-t-elle déclaré au SOLEIL à l'issue de ses premières huit heures d'entraînement.

Cet entraînement obligatoire (meilleure connaissance des règlements municipaux) se continuera pendant trois semaines, à la suite desquelles cette première policière de Québec poursuivra son apprentissage à bord d'une autopatrouille.

C'est l'aspect social qui a poussé Mlle Cloutier à entreprendre une carrière de policière. "J'avais envie de faire un travail qui rapporterait quelque chose à la fois aux gens et à moi-même, un travail social. J'ai déci-

dé cela lorsque j'étais au cégep, aussi rapidement que si je change de chemise, un matin."



Le Soleil, Jacques Deschênes
Julie CLOUTIER

Le métier ne sera toutefois pas nouveau pour elle. Elle a effectivement été policière à Matagami, dans le nord-ouest québécois, de août 1978 à octobre 1979. "J'ai adoré cela. La patrouille, les chicanes de ménage, la circulation, le transfert de prisonniers, les bagarres dans les hôtels."

Parlant des bagarres, elle précise que "des fois j'avais le dessus, des fois non, comme ça arrive aux autres policiers. Quand ça ne marche pas, j'appelle à l'aide..."

Ce qu'elle préfère le plus, c'est la patrouille et la prévention du crime auprès des jeunes dans les écoles. Ici, à Québec, elle espère un jour travailler à la protection de la jeunesse ou au sein de l'escouade des crimes contre la personne, où elle serait une excellente personne-ressource pour les victimes de viol.

A Matagami, où elle travaillait, il n'y avait que huit policiers municipaux. "L'intégration a été très facile." Après une journée à Québec, elle précise qu'elle n'a rien ressenti de négatif et qu'elle envisage l'avenir avec optimisme.

Gendron: les dernières offres au SPGQ sont satisfaisantes

(PC) — Le ministre de la Fonction publique, M. François Gendron, considère comme "drôlement avantageuses et satisfaisantes" les dernières offres faites aux 8.000 professionnels du gouvernement, qui sont en négociation depuis maintenant un an.

Selon lui, les propositions patronales sur les deux points majeurs en litige, la carrière et la sécurité d'emploi, ont été modifiées dans le sens souhaité par les syndiqués.

A la veille de la quatrième tournée de consultation des membres qu'entreprend demain l'exécutif syndical, le ministre Gendron a voulu expliquer que les profession-

nels "ont maintenant tout ce qu'il faut sur la table pour se prononcer".

Il a expliqué que l'avance-

ment à la classe I ne se fera pas en tenant compte des postes disponibles, comme d'abord proposé, mais plutôt en regard des compétences.

En cela, le gouvernement maintient les pratiques en vigueur depuis 1968.

Au chapitre de la sécurité d'emploi, M. Gendron a affirmé que, pour des raisons administratives, le gouverne-

ment ne peut leur garantir la sécurité régionale telle que consentie aux salariés des secteurs de l'Éducation et des Affaires sociales.

En revanche, le gouverne-

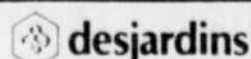
ment offre à ses professionnels une sécurité d'emploi absolue, ce qui signifie qu'aucune mise à pied ne pourra être faite à cause d'un manque de travail.

Fiducie du Québec
dépôts garantis
13^{3/4}
2 ans

- intérêts versés annuellement;
- dépôt initial minimum: \$1,000.
- non encaissables avant terme, sauf en cas de décès.

Pour information:
Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy
(418) 653-6811
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792.

La Fiducie du Québec...
pour un choix de modes d'épargne
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec



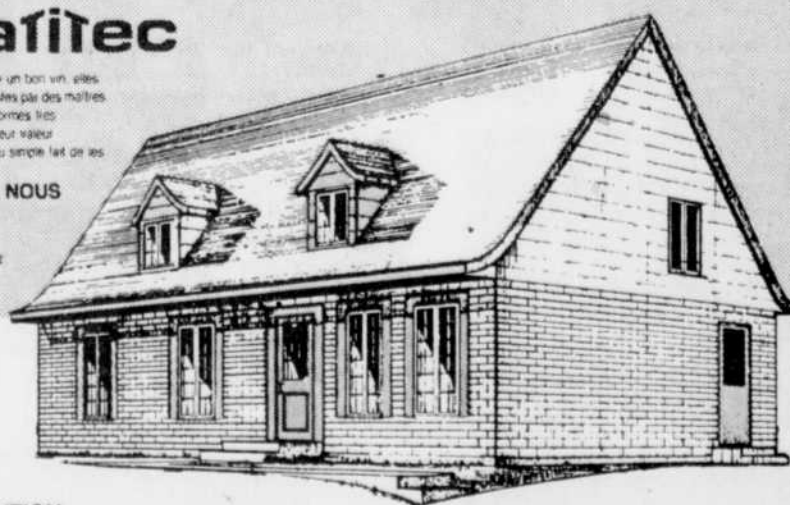
Voulez-vous savoir pourquoi nos clients sont si fiers de leurs maisons?

LES MAISONS
bañitec

C'est comme un bon vin, elles sont construites par des maîtres selon des normes très spéciales. Leur valeur augmente de simple fait et les grandir.

VENEZ NOUS VOIR

Vous comprendrez pourquoi nous sommes si fiers de la confiance de tant de monde.



ATTENTION: NOUS AURONS UNE QUANTITÉ LIMITÉE DE MAISONS POUR OCCUPATION LE PREMIER JUILLET PROCHAIN

bañitec

2122, BOUL. HAMEL, angle du Vallon

Nous construisons selon les normes et la technique



LES SOIRÉES DE ROC PROU

avec Roc Prou

de 18h30 à 23h00 du lundi au vendredi



Deux Beaucerons accusés d'avoir pollué une rivière

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-JOSEPH — Des procédures judiciaires ont été prises à l'endroit du maire de la municipalité de Saints-Anges de Beauce, M. Elphège Turmel, et d'un concitoyen, M. Normand Groleau, en rapport avec la pollution de la rivière Morency qui approvisionne le réseau d'aqueduc municipal de Vallée-Jonction.

Il s'agit de plaintes portées par le Service de protection de l'environnement, et ce sera le 8 avril que MM. Elphège Turmel et Normand Groleau, devront comparaître devant un juge des sessions de la paix du district de Beauce, au palais de justice de Saint-Joseph.

Dans le cas du maire Elphège Turmel, il s'agit d'une seconde accusation et dans le présent cas il est accusé d'avoir illégalement rejeté, dans l'environnement, du purin en vertu des articles 20 et 106 de la loi de l'environnement.

Quant à M. Normand Groleau, il est accusé d'avoir le ou vers le 23 janvier dernier, illégalement poursuivi l'exploitation d'une porcherie autorisée le 29 novembre 1976, sans que ne fonctionne l'équipement destiné à prévenir, limiter ou empêcher l'émission, le dépôt, le rejet ou le dégagement de contaminants dans l'environnement, à savoir une fosse de rétention du purin étanche et fermée.

En janvier, les abonnés au réseau d'aqueduc de Vallée-Jonction s'étaient plaints d'une senteur de purin de cochon dans leur maison. Les quelque 1.200 usagers avaient dû se rendre pendant quelques semaines à des sources d'eau naturelle pour s'approvisionner en eau potable.

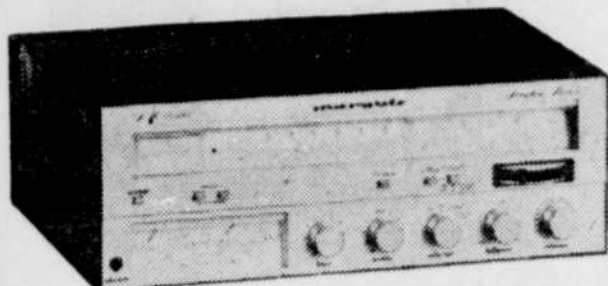
À la suite d'une manifestation devant le domicile du député Adrien Ouellette, à Saint-Joseph, des spécialistes du Service de protection de l'environnement se rendirent dans le 4^e rang sud de Saints-Anges, pour procéder à des expertises et deux éleveurs de porcs de cette localité furent alors avisés de cesser de déverser du purin de cochon dans le cours d'eau.

sélectronic

600, Belvédère, Québec, G1S 3E5 ☎ 683 2525

PROMOTION marantz

45% de rabais sur cet ensemble



MARANTZ SR-1000 "NOUVEAU MODELE"

- Récepteur AM/FM stéréo
- Entrées et sorties multiples
- Puissance minimum de 40 watts RMS
- Distorsion harmonique inaudible 0.09%
- Indicateur de puissance par VU mètre



SELECTION SCL-2000A

- 2 voies de type suspension acoustique
- puissance admissible 35 watts RMS



MICRO-SEIKI MB-14

- Platine de lecture à contrôle d'arrêt automatique
- Entraînement par courroie
- Ronflement inaudible -65 db
- Cellule magnétique de qualité Pickering AM-2, séparation 32 db.

Le Meilleur SON à tout PRIX!

PRIX DE DETAIL SUGGERE \$900
\$497
SPECIAL

TUYAUX GELÉS?

Sani-Mobile Inc., des experts pouvant régler vos problèmes de tuyauterie gelée.

Que ce soit des tuyaux de 3/4" ou des conduits de 6 pieds de diamètre. Nous les dégelons tous.

SANI MOBILE INC.
833-6840
24 heures par jour

carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUE. G1K 7J6

REPRESENTANT(E) DES VENTES

Compagnie ayant besoin d'un(e) représentant(e) ambitieux(euse) et dynamique dans le domaine industriel et pétrolier.

Secteur ville de Québec comprenant déplacement de temps à autre.

Responsabilités:

Les tâches comprennent vente et responsabilités techniques pour distributeur national d'équipement de manutention des liquides tels que: pompes, compteurs, soupapes, accouplements, etc.

Exigences:

- Expérience non requise mais un atout.
- Aptitudes approfondies de la vente et habileté d'opérer avec supervision minime.

Avantages:

Nous offrons un salaire compétitif ainsi qu'un boni annuel, auto fournie et nombreux avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance donnant les détails complets concernant votre curriculum vitae à:

R.N.G. EQUIPEMENT LTEE

3311, boul. St-Joseph est, Montréal, Québec H1X 1W4
tél.: (514) 527-3611 a/s M.D.J. Rochford

CKRL-MF 89.1

SECRETAIRE ADMINISTRATIF

Sous l'autorité du directeur général, il (elle) devra assurer le bon fonctionnement des opérations administratives courantes et de secrétariat de la station.

Effectuer régulièrement les entrées dans les livres comptables de la Corporation, rédiger les contrats de commandite et les faire signer par les parties, dactylographier la correspondance usuelle, classer la documentation et tenir les dossiers à jour, recevoir le courrier et le matériel, et les distribuer. Recevoir les appels téléphoniques et les acheminer. Accueillir les visiteurs, et les diriger. Gérer la discothèque en collaboration avec le responsable à la production d'émissions culturelles et musicales.

EXIGENCES: Bonne connaissance des buts et objectifs de CKRL-MF, excellente connaissance de la langue française et de la dactylographie, expérience pertinente en comptabilité, capacité de travail en équipe et sous pression.

Les curriculum vitae devront parvenir à:

La directrice générale
CKRL-MF
Suite 0447 Pav. De Konink
Sainte-Foy, Qué.
G1K 7P4

avant le mercredi 2 avril 1980 à 18h00.

UNE CARRIERE DANS LA VENTE... D'IMMEUBLES

Séance d'informations

Dans le cadre d'une expansion planifiée pour nos services immobiliers de Ste-Foy, nous devons recruter un certain nombre de représentant(e)s. Si vous avez déjà songé à une carrière en immobilier sans savoir si vous avez les aptitudes requises...

Si vous songez à entreprendre une nouvelle carrière enrichissante à tous les points de vue...

Enfin, si vous êtes simplement curieux(se) d'en apprendre davantage sur le travail d'un agent immobilier, ses revenus, son entraînement, etc.

Nous vous invitons à vous présenter à l'adresse ci-bas, mercredi 26 mars à 19h30.

Si vous ne pouvez vous y rendre, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour une rencontre à votre convenance.

Charles-A. Rodrigue, directeur
2900, Chemin St-Louis, Ste-Foy
Tél. 653-1236

FIDUCIE
PRÊT ET REVENU

DIRECTEUR REGIONAL

Nous recherchons un directeur parfaitement bilingue, ayant fait ses preuves dans le domaine de la vente et de la représentation.

Le candidat idéal peut facilement travailler seul. Il a dans le passé prouvé sa capacité d'embaucher, de former et de superviser du personnel.

Il peut facilement travailler sous pression tout en apportant une attention spéciale aux détails.

Ce poste offre un salaire de base, des commissions, un boni et de bons avantages sociaux.

Faites parvenir votre curriculum vitae et mentionnez le salaire recherché à:

Dépt 4010, Le Soleil
390, rue St-Vallier est
Québec, Qué. G1K 7J6

CHEF DU SERVICE ALIMENTAIRE

Nature de la fonction:

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le titulaire de ce poste:

Coordonne et contrôle les activités relatives à l'élaboration des menus, à la préparation et à la distribution des mets dans le but d'assurer aux 35 bénéficiaires et au personnel du centre d'accueil une alimentation adéquate.

Effectue les opérations nécessaires relatives à la préparation, à la cuisson et à la distribution des mets.

Qualifications requises:

Diplôme d'études secondaires, formation professionnelle en alimentation (cuisine professionnelle).

Une année de spécialisation en techniques hôtelières (production et administration de cuisine) ou l'équivalent.

Traitement:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir un curriculum vitae complet (photographie récente, certificat de naissance, attestations d'études) au plus tard le 11 avril 1980 à:

Directeur général
Le Domaine du Bel Age de
Saint-Coeur-de-Marie Inc.
94, rue Saint-Joseph
Delisle (Saint-Coeur-de-Marie)
Lac-Saint-Jean, Québec
G0W 1L0
(418) 347-3354

REPRESENTANT(E)

Importante compagnie du Canada offre, à la personne ayant talent et ambition, une carrière dans la vente.

Programme de formation, bonne rémunération, avantages sociaux, possibilité d'accéder à un poste de gestion.

REQUIS: Age: 25 à 35 ans, secondaire V.

Appeler, entre 9h00 et 17h00, à:

628-8938

LES CABLES INDUSTRIELS

Usine ville de Vanier, Québec.

Nous recherchons actuellement du personnel pour accroître notre production.

À cet effet, les candidats(es) devront:

Avoir un minimum de 5 années d'expérience en industrie à travailler sur machinerie de production.

Avoir déjà travaillé sur les quarts "shift"

Avoir terminé avec succès leur secondaire V.

Ces candidats(es) devront montrer une préférence marquée pour le travail sans supervision, faire preuve de débrouillardise et démontrer leur habileté.

La rémunération se rattachant à ces postes sera intéressante pour les personnes choisies.

Les personnes intéressées à postuler doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae à:

Service du personnel

LES CABLES INDUSTRIELS

1081, boul. Pierre-Bertrand
Ville de Vanier, Québec, G1M 2E8

EXPERTS-COMPTABLES DEMANDÉS

Le Bureau des services de vérification, qui offre aux ministères fédéraux et à plusieurs organismes gouvernementaux des services spécialisés de vérification, désire obtenir les services de vérificateurs financiers et opérationnels disposés à travailler dans diverses régions du Canada.

Les sociétés d'experts-comptables et autres firmes professionnelles désireuses de détacher des vérificateurs sous contrat, à compter du 1^{er} avril 1980, sont priées de s'adresser immédiatement au:

Bureau des services de vérification
Approvisionnement et Services Canada
122, rue Bank
Ottawa, Ontario
K1A 0S5

Approvisionnement et Services Canada Supply and Services Canada
Jean-Jacques Blas Ministre Jean-Jacques Blas Ministre

Canada



LE GROUPE DESJARDINS
ASSURANCES GÉNÉRALES

ANALYSTE-CONSEIL EN MARKETING

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du directeur du service du marketing, fait des études visant à: étudier les produits actuels et éventuels requis pour répondre aux besoins du marché, planifier des projets de recherches, élaborer des stratégies de marketing pour la mise en marché des produits et à améliorer le service des assurés.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire de 1^{er} cycle en administration avec concentration en marketing et 2 à 3 années d'expérience pertinente (relève à une entreprise d'assurances serait préférable) ou tout autre ensemble de connaissances et d'expérience jugé équivalent.
- Posséder, de plus, une grande maturité, un sens du professionnalisme, un jugement sûr, un esprit innovateur et une facilité de travailler en équipe.

CONDITIONS

- Le salaire sera déterminé en fonction des qualifications du (de la) candidat(e) retenu(e).
- Plan complet d'avantages sociaux.
- Lieu de travail: Lévis.

Les personnes qualifiées et intéressées à poser leur candidature à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le jeudi 3 avril 1980 à 16h30.

La Société d'Assurance
Des Caisses Populaires
Service des Ressources humaines
100 Rte Trans-Canada est
Lévis, Qué. G6V 6P9

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement

SECRETAIRE JURIDIQUE
Sténodactylo bilingue,
2 ans d'expérience.
TEL.: 692-1511

RECHERCHER-VOUS DES SPECIALISTES?

ANNONCEZ

DANS

CARRIERES et PROFESSIONS

UN MOYEN EFFICACE POUR TROUVER VOTRE MAIN-D'OEUVRE



économie

Ottawa et Washington s'entendent sur le prix des exportations canadiennes de gaz naturel

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a annoncé, hier, que le Canada et les États-Unis en étaient arrivés à une entente globale sur le prix des exportations canadiennes de gaz naturel.

A l'issue d'une rencontre de presse, une journée avec le secrétaire américain à l'Énergie, M. Charles

Duncan, M. Lalonde a affirmé aux journalistes que le Canada ne réduirait pas ses prix à l'exportation, mais que les détails de l'entente ne seraient rendus publics que plus tard cette semaine.

Pour sa part, M. Duncan n'a fait aucun commentaire sur l'entente. On rapporte toutefois qu'il s'était prononcé

ce antérieurement en faveur d'une réduction des prix.

Le prix du gaz naturel canadien à l'exportation passait à \$4,47 US le mille pieds cube, le 17 février dernier. Les porte-parole du secrétariat américain de l'Énergie avaient alors indiqué que cette hausse était trop brusque et rendait temporairement le gaz canadien hors de prix par rapport à l'huile à chauffage aux États-Unis.

MM. Lalonde et Duncan ont également discuté de l'importance du projet de gazoduc de l'Alaska qui traverse le Canada, projet que M. Duncan a qualifié de "priorité urgente" pour les États-Unis.

"Un fort pourcentage de notre gaz naturel se trouve en Alaska, a-t-il expliqué. Il est tout à fait inconcevable de ne pas donner suite à ce projet et de ne pas transporter ce gaz dans les 48 États du sud."

Soutien vital

Le soutien des États-Unis à ce projet est essentiel pour que démarre, cette année, la construction de deux tronçons du gazoduc dans le sud du Canada. Cela aurait notamment pour effet d'accroître les exportations de gaz naturel canadien au cours des quelques prochaines années, ce qui donnerait en retour une grande impulsion au projet dans son ensemble.

Le niveau d'exportations permis reste toutefois à déterminer. L'ex-gouvernement conservateur avait annoncé, en décembre, une hausse des exportations, à condition que la moitié de ce gaz soit acheminé au sud par les deux tronçons "préfabriqués" au Canada.

L'Office national de l'énergie vient d'ailleurs tout juste d'entendre des réclamations visant à accroître encore davantage les exportations en vue d'aider au financement des entrepreneurs canadiens impliqués dans le projet.

M. Lalonde a déclaré qu'il avait eu

un échange de vues très large avec M. Duncan sur des questions énergétiques concernant les deux pays, et qu'ils avaient convenu de se rencontrer régulièrement pour poursuivre ces discussions.

En réponse à un journaliste lui demandant s'il était satisfait des assu-

rances que lui avaient données les États-Unis au sujet du projet de gazoduc, M. Lalonde a tout simplement indiqué que la question ferait l'objet de discussions au cabinet.

Pour sa part, M. Duncan s'est rendu immédiatement à l'aéroport après la rencontre et s'est envolé pour Washington.

Les Scieries Chic-Chocs vendues à Mont Logan Inc.

par Michel DAVID

CAP-CHAT — Les actifs des Scieries Chic-Chocs, une filiale de la société d'État R. à Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat, sont officiellement passés entre les mains de la Société forestière Mont Logan Inc., pour la somme de \$920,756.

Si on y ajoute les \$362,000 de bois entassés dans le parc de la scierie de Sainte-Anne et celui qui demeure en forêt, de même que \$35,000 de pièces, la transaction conclue hier à Cap-Chat s'élève à un total de \$1,317,000.

Depuis la formation d'un groupe d'hommes d'affaires locaux désireux de réaliser un projet forestier dans le secteur Cap-Chat-Sainte-Anne, à l'été 1978, près de deux ans se sont donc écoulés avant que les installations de la "James Richardson Company Limited", incendiées en juillet 1975, ne retournent à l'entreprise privée, après que REXFOR y eût investi \$12 million.

Selon le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, la société d'État aurait préféré conserver ces installations dont la rentabilité s'annonce certaine, mais leur rétrocession à des hommes d'affaires locaux correspond à la politique du gouvernement du Québec, selon laquelle le développement économique doit être pris en main par le milieu.

Financement

Les besoins financiers de la Mont Logan s'élèvent à \$1,875,000, incluant l'achat des actifs de REXFOR, les investissements supplémentaires prévus et la constitution d'un fonds de roulement adéquat.

Sur une émission de \$600,000 de capital-action, dont 25 pour 100 sont réservées aux travailleurs en usine, \$350,000 ont déjà été souscrits par les investisseurs de la région, de même que par l'Union régionale des caisses populaires de Gaspé et la Société de développement de l'entreprise québécoise (SODEQ) de l'Est du Québec qui ont contribué pour \$120,000 et \$50,000 respectivement.

A cela s'ajoute une subvention de

\$525,000, octroyée dans le cadre de l'Opération Solidarité économique (OSE), dont \$200,000 sont remboursables selon une formule conditionnelle au comportement du prix du bois sur les marchés.

Le financement à long terme est assuré par la Société de développement industriel (\$500,000) et la société REXFOR elle-même (\$300,000). L'Union régionale des caisses populaires a pour sa part accordé à la nouvelle société une marge de crédit à court terme de \$750,000.

Approvisionnement et marchés

En vertu du plan de réallocation des ressources du ministère de l'Énergie et des Ressources, la Mont Logan peut compter sur un approvisionnement de 55,000 cunils. Les installations actuelles ne sont en mesure d'en transformer qu'un maximum de 35,000

cunils, pour une production de 12 millions de pieds mesure de planche (pmp). On envisage toutefois la construction d'une deuxième scierie d'ici deux ans.

Au maximum de leur capacité, la scierie de Sainte-Anne et l'usine de rabotage de Cap-Chat emploieront entre 140 et 150 travailleurs, en usine, en forêt et dans le camionnage. D'autres emplois pourraient éventuellement être créés par la transformation des résidus du sciage.

La production de Mont Logan sera expédiée dans une proportion de 60 pour 100 vers la Grande-Bretagne et le reste vers les États-Unis, REXFOR assurant la mise en marché. Après d'inquiétantes fluctuations en décembre dernier, les administrateurs de Mont Logan sont confiants que le redressement des prix du bois assurera la rentabilité de l'entreprise.

Participation de la SODEQ de l'Est

par Michel DAVID

CAP-CHAT — La Société de développement de l'entreprise québécoise (SODEQ) de l'Est du Québec participera pour \$50,000 au capital-actions de la Société forestière Mont-Logan Inc. qui a fait, hier, l'acquisition des actifs de la société d'État REXFOR à Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts au coût de \$920,000.

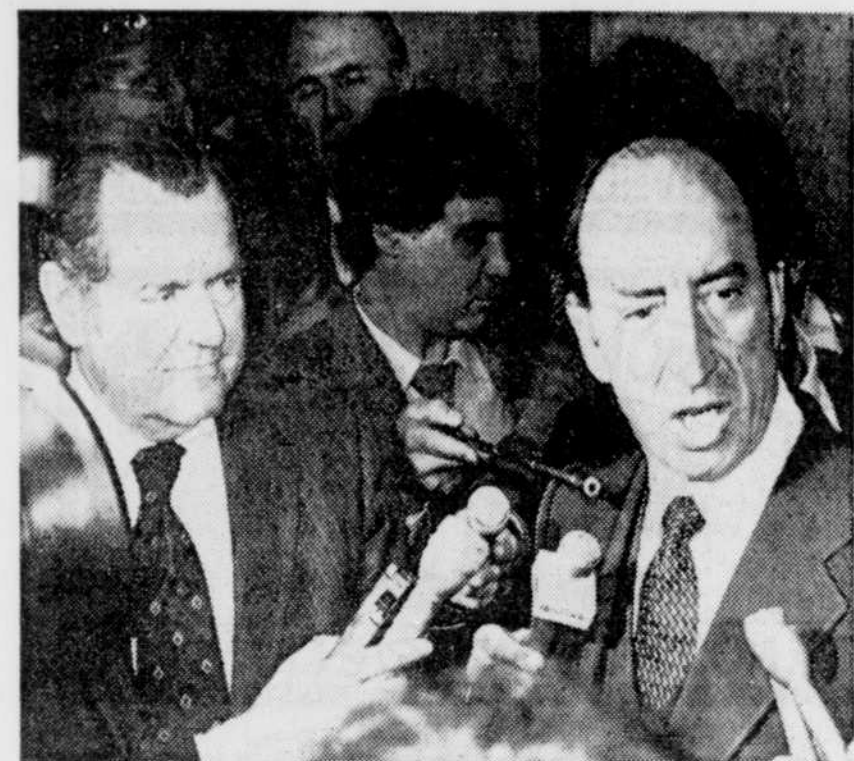
C'est ce qu'a annoncé hier, à Cap-Chat, le directeur général de la SODEQ, M. Jean-Charles Lebel, qui a par ailleurs confirmé que l'organisme avait également investi dans la meublerie Pic-Bois Inc., de Matane, qui se lancera sous peu dans la fabrication de meubles d'épinière.

M. Lebel n'a toutefois pas voulu préciser l'importance de cette partici-

pation, non plus qu'il n'a voulu dévoiler le nom d'une troisième entreprise dans laquelle aurait investi la SODEQ à Cap-Chat.

Selon M. Lebel, ces trois investissements, réalisés à l'extérieur du secteur de Rimouski, démontrent clairement que la SODEQ n'entend pas limiter son activité au secteur du Bas-Saint-Laurent, même si l'axe Rimouski-Mont-Joli-Matane ont contribué pour 70 pour 100 au fonds d'investissement initial de la société.

Le directeur de la SODEQ a par ailleurs annoncé qu'une deuxième émission serait probablement lancée à l'automne 1980. L'actuel prospectus de la société limite actuellement son capital à un million de dollars, ce qui risque d'être bientôt insuffisant, vu la demande des entreprises de la région.



Le ministre canadien de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a eu des entretiens avec le secrétaire à l'Énergie des États-Unis, M. Charles Duncan.

Parizeau La situation des taux d'intérêt est extrêmement préoccupante

(PC) — La situation des taux d'intérêt "est extrêmement préoccupante", et n'est pas renversable, a déclaré hier le ministre des Finances Jacques Parizeau, qui a révélé avoir eu récemment des conversations à ce sujet avec certaines autorités à Ottawa.

La décision du Federal Reserve Board, la banque centrale des États-Unis, d'augmenter de façon spectaculaire et très rapide les taux d'intérêt — jusqu'à 19 pour 100, maintenant — place le gouvernement canadien et la Banque du Canada dans une situation difficile.

C'est ce qu'a expliqué M. Parizeau en répondant à l'Assemblée nationale aux questions du député créditiste de Rouyn-Noranda Camil Samson.

Si la Banque du Canada laisse monter lentement les taux d'intérêt, les rapports financiers entre les deux pays sont tellement étroits qu'en pratique, ce qui se produit, c'est que des capitaux à long terme se déplacent vers New York où ils peuvent obtenir des taux d'intérêt beaucoup plus élevés.

Avec le résultat qu'une telle situation peut provoquer une chute considérable et très rapide du taux de change canadien.

"D'autre part, il ne faudrait pas s'imaginer que même si on acceptait une baisse du taux de change rapide, ça nous permettrait de garder nos taux d'intérêt plus bas qu'aux États-Unis très longtemps.

"Raréifier le crédit à court terme ici, parce qu'il rapporte davantage aux États-Unis, ce serait seulement faire en sorte que les taux d'intérêt sur le marché canadien augmentent en réponse à ça."

Mais les Américains à l'heure actuelle ne trouvent pas la situation plus agréable de nous qui sommes obligés de les suivre, a dit le ministre.

"Il est clair que le gouverneur de la Banque du Canada cherche, à l'heure actuelle, à faire en sorte que les taux d'intérêt augmentent un peu moins vite ici qu'aux États-Unis.

"Il est clair aussi qu'à cause de ça, il doit prendre des chances avec le taux de change; on l'a vu quand il est tombé en bas de \$0,85 depuis quelque jours..."

"Nous sommes, pour le meilleur ou pour le pire, dans des rapports financiers extraordinairement étroits avec les États-Unis qui font que la situation que je viens de décrire n'est pas facile. Non seulement elle n'est pas

facile, elle n'est pas renversable."

La responsabilité des gouvernements dans un tel cas c'est plus de chercher à protéger certains groupes dans la population des effets d'une hausse d'intérêt que de maintenir les taux bas, a dit M. Parizeau.

"A cet égard, il y a des choses que nous pouvons faire comme gouvernement et que nous faisons, par exemple dans le domaine du crédit agricole ou des bonifications de taux d'intérêt à la Société de développement industriel ou des choses comme celle-là.

"Il y a des gestes que le gouvernement fédéral doit poser, lui, et éviter de les envoyer sur le dos des provinces.

"On ne peut, dans des cas comme ceux-là, donner des réductions de taux d'intérêt, prendre les dépenses du fédéral et lui laisser nos impôts.

"Il y a des responsabilités que le fédéral doit garder, justement parce qu'il a une partie de nos impôts," a conclu M. Parizeau.

Daquet
Mail St-Roch • Place Laurier • Galeries Chagnon

28^e
Foire du Livre

la plus grande
vente de
livres français
en Amérique du nord
jusqu'à samedi
le 5 avril seulement

Pourquoi continuer à faire des affaires dans l'ombre?
Soyez identifié à un immeuble de prestige.
Ayez à votre portée, tous les services que vous désirez au

2, Place Québec, suite 828,
Québec G1R 2B5 Tél. (418) 647-2828 Téléc. 051-3534

POLYBURO

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

14% 1 à 5 ans*
PLACEMENTS À TERME GARANTIS

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 238-6084

Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

Les contribuables veulent profiter plus des sommes qu'ils versent à l'Etat



marcel boutin
votre argent

Les gens n'aiment pas payer l'impôt sur leur revenu et la plupart croient qu'ils sont surchargés au point de vue fiscal. Mais il y a très peu de colère ou de rancœur extrêmes. Il n'en reste pas moins que dans l'ensemble les Canadiens, tout particulièrement les Québécois, jugent sévèrement la façon dont l'État leur restitue leur argent sous forme de services.

Telles sont les conclusions d'une enquête d'envergure nationale, présentée au ministre du Revenu national, M. William H. Rompkey, par la firme H & R Block, spécialisée dans la rédaction des déclarations d'impôt. La maison Réalités Canadiennes a réalisé ce sondage pour le compte de la firme H & R Block.

L'enquête démontre que 82 pour 100 des citoyens du Québec estiment que le montant des impôts sur le revenu est passablement ou beaucoup trop élevé. En Colombie-Britannique et dans les Prairies, où on trouve les contribuables les plus satisfaits, cette proportion descend en bas de 60 pour 100. En revanche, les citoyens des provinces de l'Atlantique sont pratiquement au sommet de l'échelle, 79 pour 100 d'entre eux jugeant l'impôt passablement élevé sinon excessif. En Ontario, cette proportion descend à moins de 70 pour 100.

Lorsque l'on a demandé aux répondants de se prononcer sur la valeur reçue par rapport à l'impôt payé, seulement un Québécois sur 20 (5 pour 100) a précisé qu'il en avait eu pour son argent, le plus bas pourcentage obtenu à travers le pays. Au sommet de l'échelle, on trouve encore les citoyens de la Colombie-Britannique, où 22 pour 100 des gens estiment que la valeur des services reçus est bonne relativement aux sommes prélevées par l'État.

Signe de maturité

Les auteurs du rapport soulignent qu'en réclamant en priorité le règlement de problèmes graves et urgents, tels le chômage, l'inflation, l'énergie, etc., les Canadiens font preuve de maturité et de pondéra-

tion. En effet, trois propositions touchant directement le régime fiscal, à savoir la réduction du déficit fédéral, une plus juste répartition de la charge fiscale et la diminution de l'impôt sur le revenu, ne devaient obtenir qu'un appui modéré de la part des répondants.

Par ailleurs, l'immense majorité des personnes consultées sur la meilleure façon de réduire le déficit budgétaire se prononcent pour une compression des dépenses de l'État. Précisons que 90 pour 100 des Canadiens optent pour la réduction des dépenses plutôt que pour l'augmentation des impôts ou le recours à l'emprunt. Cette proportion ne descend jamais en deça de 85 pour 100, quelle que soit la catégorie sociale prise en considération.

Les entrevues, conduites auprès de plus d'un millier d'adultes, ont permis de démontrer que l'indexation du système fiscal canadien afin de tenir compte des effets de l'inflation, a été une des initiatives qui a reçu le plus d'éloges. Cependant, sur une base nationale, il semblerait que les contribuables sont moins enchantés de l'indexation et de ses résultats. En effet, la moitié seulement des répondants pensent qu'elle est parvenue à atteindre ses objectifs. Ici encore, ce sont les citoyens du Québec qui sont les plus négatifs dans leur évaluation, puisque le tiers seulement pensent que l'indexation a réussi.

Les intérêts hypothécaires

Il ressort également du sondage que trois Canadiens sur quatre sont favorables au programme de déductibilité des intérêts hypothécaires proposé par le précédent gouvernement, encore qu'un grand nombre n'apprécie pas entièrement le passage d'une simple déduction fiscale à un crédit d'impôt. C'est chez les gens qui touchent les plus gros revenus que le programme a trouvé ses partisans les plus agressifs.

L'enquête a révélé aussi que deux Canadiens sur trois font préparer leur déclaration d'impôt par des tiers. Un grand nombre de contribuables interrogés affirment craindre de devoir traiter directement avec Revenu Canada, l'impôt dans l'éventualité d'une enquête. Selon les répondants, les deux raisons qui justifient principalement le recours à des spécialistes sont, soit la complexité des formulaires d'impôt, soit l'idée qu'un expert, grâce à sa meilleure connaissance des déductions ou des crédits d'impôt autorisés, peut leur faire réaliser des économies.